BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3983 du Mardi 14 Juillet 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

La Chine réaffirme la communauté de destins avec l'Afrique

L'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, au milieu
(P.3)

CIRGL

Une feuille de route en vue d'éradiquer le COVID-19

(P.4)

CENTRE SADISANA DE L'INSTITUT DES SŒURS AUXILIATRICES DE MARIE IMMACULÉE

L'abbé Ngambanou, les pères Moukouba et Ngole Litama: cinquante, trente et quinze ans de sacerdoce accomplis

L'abbé Denis Ngambanou entouré des pères Aymar Ngole LItama et Casimir Moukouba (P.9)

Editorial

Les autres maladies...

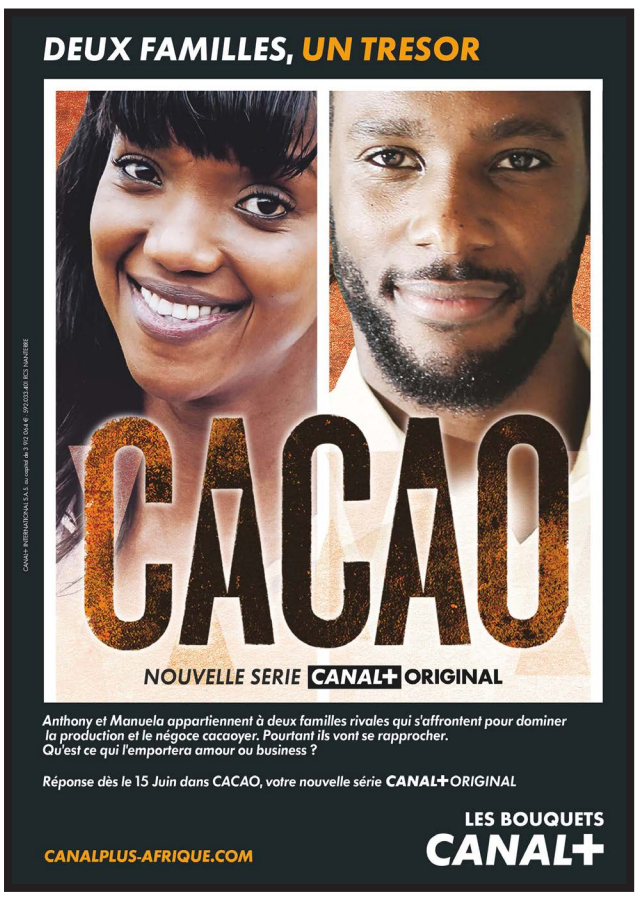

Etude de Maître Brislaine KOUTOU
Notaire
Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face de la Boucherie du Plateau, marché Plateau centre-ville, Pointe-Noire, téléphone: 06 657 45 55 / 04 433 87 96/06 680 20 01

CHANGEMENT DU GERANT
ENGINEERING PARTNERS ENERGY AFRICA
«EPE AFRICA»

Société A Responsabilité Limitée
Capital: 1.500.000 F. CFA
Siège social: Arrondissement n° 04 Loandjili, Quartier Songolo, 429, Avenue Jacques OPANGAULT
Téléphone: 05 584 83 22/06 670 75 64
RCCM N° CG/PNR/15 B 798
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 08 février 2020 et déposé au rang des minutes de Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, le 05 juin 2020, dûment enregistré le 08 juin 2020, sous le folio 106/16, no 2896, les associés de la société ENGINEERING PARTNERS ENERGY AFRICA «EPE AFRICA» SARL ont délibéré sur le changement du gérant associé, en remplaçant Monsieur Garci Varnet Rostant KINKONDA MOUNDZEDZE par Madame Kislène Vanessa KISSA BITA, laquelle est nommée pour une durée de deux (02) ans.

DEPOT LEGAL: Dépôt de ladite décision a été fait au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire le 09 juin 2020, et enregistré sous le numéro 20 DA 276.

Pour avis,

Le Notaire,

Maître Brislaine KOUTOU

CLINIQUE MEDICALE «LES 3 COCOTIERS»
Sarl au capital de 1.000.000 F. CFA
Siège social: Siafoumou, arrêt Manguier, arrondissement 5 Mongo-Mpoukou, Pointe-Noire
RCCM: CG/PNR/15 B 719

Par jugement commercial du mercredi six novembre deux mille dix-neuf, du Tribunal de commerce de Pointe-Noire,
Il a été décidé la dissolution et la liquidation de la société La Clinique Médicale «Les 3 COCOTIERS».

Monsieur Dieudonné MBADI, Expert-comptable, demeurant à Pointe-Noire, 80, avenue Nteta, Côte sauvage, Centre-ville, a été nommé liquidateur.

Le siège de la liquidation et l'adresse de la correspondance sont fixés au Cabinet Fidinter, situé au n° 80 de l'avenue Nteta, Côte sauvage, Centre-ville, Pointe-Noire.

Pour avis.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

Don du Peuple du Japon

Au service des peuples et des nations

Communiqué de presse

Projet: «Renforcement du processus de relèvement socioéconomique du Pool en appui aux efforts de consolidation de la paix par la promotion des opportunités pour les jeunes»

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Gouvernement du Japon renforcent leur partenariat pour l'accompagnement des activités de relèvement des jeunes dans le Département du Pool.

Dans le cadre des efforts de consolidation des acquis et de renforcement de la consolidation de la paix dans le Pool, le Gouvernement du Japon a octroyé une enveloppe de 545 454 USD soit 323 730 000 FCFA au PNUD. Cet appui d'une durée d'un an sera consacré principalement à :

• Renforcer les moyens d'existence des jeunes (Hommes/femmes), grâce à des actions de relèvement, y compris des revenus rapides et des activités de haute intensité de main d'œuvre pour les femmes et les jeunes à risque;

• Renforcer les efforts de cohésion sociale par une meilleure inclusion des jeunes au dialogue intracommunautaire en capitalisant sur les comités de dialogue mis en place dans la région par le projet de fonds de consolidation de la paix.

Le projet mettra l'accent sur les jeunes à risque, la réduction des inégalités avec un focus sur la promotion du genre.

Cet appui du projet à travers le relèvement communautaire, s'exprimera à travers un soutien socio-économique rapide et décisif aux communautés de base, aux ex-combattants et aux jeunes à risque, afin d'améliorer leurs conditions de vie et réduire les tensions sociales et la violence. Il s'agira, de consolider les acquis de la paix dans le Pool et les départements environnants et contribuer ainsi à un développement durable.

La problématique de l'appui aux jeunes (Hommes/Femmes), qui représentent plus de 60% de la population en République du Congo reste un défi majeur qui nécessite des efforts constants et soutenus de l'ensemble des partenaires au developpement.

Pour plus d'information
veuillez contacter :

Emma N'Gouan Anoh, Représentant Résident Adjoint
Mariam Ouedraogo, Chargé de Communication 06 875 0073
mariam.ouedraogo@undp.org

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

La Chine réaffirme la communauté de destins avec l'Afrique

Ambassadeur de Chine au Congo, M. Ma Fulin a rencontré les journalistes, le vendredi 10 juillet à Brazzaville. Au menu: la situation qui prévaut à Hong Kong, la pandémie de coronavirus et la coopération sino-africaine.

Ma Fulin, au milieu

Une vue des journalistes...

A propos du coronavirus, s'appuyant sur l'article de presse d'un expert chinois, Ma Fulin a affirmé que la Chine a déjà remporté la victoire contre la pandémie. Malgré quelques cas de contamination (365), il y a quelques semaines, notamment à Pékin. *«Actuellement, la situation est entièrement contrôlée...Onze millions de tests ont été réalisés sur des personnes, mais aussi sur des stocks de produits sur le marché: viande, poisson, légumes, eau, etc. La ville de Pékin n'a pas été confinée totalement, mais juste quelques quartiers. Et cela n'a pas beaucoup impacté l'économie de Pékin, ni d'autres régions de la Chine»,* a affirmé l'ambassadeur chinois. *«La pandémie est pratiquement terminée. Mais nous devons toujours garder la vigilance. C'est possible que le virus revienne un jour, comme ça a été le cas à Pékin»,* a-t-il indiqué.

Le diplomate a affirmé que le virus trouvé dans la viande congelée à Pékin est de type européen: *«C'est le même virus, mais de type différent que celui de Wuhan. Donc, ça pourrait être un virus importé». «C'est pourquoi la Chine ne cesse de dire que la lutte contre la COVID-19 est une lutte commune, une lutte mondiale. Il faut absolument que l'humanité s'unisse pour vaincre ce fléau mondial. Donc, aucun pays ne pourra sortir tout seul, comme la Chine qui a déjà éradiqué cette pandémie, sauf quelques cas importés»,* a poursuivi Ma Fulin. Qui pense que, selon les prévisions et contrairement à d'autres pays, notamment occidentaux, la Chine pourrait voir son économie connaître un taux de croissance de l'ordre de 3, voire 4 à 5%.

... pendant la conférence de presse

Hong Kong, une affaire intérieure

Le 30 juin dernier, l'Assemblée populaire de Chine a promulgué une loi sur la sécurité nationale dans la région administrative spéciale de Hong Kong. Cela a suscité des réactions en chaîne de la communauté internationale. Ce que les autorités chinoises n'ont guère apprécié. *«Certains pays occidentaux, surtout les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, ont porté énormément d'accusations et de critiques contre la Chine. Pourquoi la Chine a fait cette loi sur la sécurité nationale? Parce que c'est une nécessité pressante. Dans beaucoup de pays, on peut trouver une ou plusieurs lois portant sur la sécurité nationale. Je cite l'exemple des Etats-Unis, où il en existe plusieurs dizaines. Ces pays exercent ces lois non seulement sur leurs propres territoires, mais également sur les territoires d'autres pays»,* a fait remarquer Ma Fulin. Et d'ajouter: *«Quand la Chine a régularisé le problème avec la Grande Bretagne, nous avons signé une déclaration conjointe sino-britannique. La Grande-Bretagne a cité cette disposition de la déclaration conjointe pour critiquer la Chine, pour dire que la Chine a violé les dispositions de cette déclaration. Il faut dire que cette déclaration est une déclaration bilatérale entre la Chine et la Grande Bretagne. Ce n'est pas entre la Chine et Hong Kong, puisque Hong Kong fait partie de la Chine. Pourquoi la Chine et la Grande Bretagne ont signé cette déclaration conjointe? C'est pour résoudre le problème de Hong Kong légué par l'histoire. Parce qu'avant 1997, Hong Kong était sous administration coloniale britannique.»*

En résumé, selon le diplomate chinois, l'Assemblée populaire chinoise a le plein droit de promulguer une loi sur la sécurité nationale dans la région administrative spéciale de Hong Kong. Une loi qui, selon lui, trouve son fondement dans les actes de *«violence, de terrorisme, de sécessionnisme, de subversion qui portent atteinte non seulement à la sécurité nationale de la Chine toute entière, mais également à la stabilité de Hong Kong.»*

Afrique-Chine, même combats

Parlant de la coopération sino-africaine, Ma Fulin a rappelé la tenue, en juin dernier, du sommet extraordinaire Chine-Afrique sur la solidarité contre la COVID-19. Une rencontre au cours de laquelle les dirigeants chinois et africains ont décidé de lutter ensemble contre la pandémie. Mais également de renforcer leur coopération dans des domaines tels que l'économie numérique, la haute technologie, les télécommunications, notamment la 5G, etc.

«Nous devons continuer de travailler sur des projets dans le cadre de la construction de la Route de la soie. Les deux parties ont décidé de lutter ensemble contre l'unilatéralisme, qui est en train de sévir, et apporte beaucoup d'ennuis à notre communauté internationale. Elles ont également convenu de saisir cette occasion pour renforcer l'amitié entre la Chine et les pays d'Afrique, qui constituait déjà une communauté de destin, afin de construire une communauté d'avenir partagé encore plus solide», a dit l'ambassadeur. Il a reconnu que son pays a bénéficié du soutien et de la solidarité de l'Afrique, au début de la pandémie. La Chine lui a rendu l'ascenseur en offrant des dons de matériels pour lutter contre la maladie à plusieurs pays, notamment le Congo. Où ont récemment séjourné des experts chinois, à Brazzaville et Pointe-Noire, pour des formations et des échanges sur le coronavirus. *«Ça a été vraiment très positif. Le bilan est tout à fait positif»,* a affirmé le diplomate chinois.

Après la conférence de presse, Ma Fulin a offert des dons aux organes de presse présents: Télé Congo, Radio Congo, Vox Congo, Les Dépêches de Brazzaville, l'Agence congolaise d'information (ACI) et La Semaine Africaine.

Le dernier organe cité, représenté par son directeur de publication, M. Albert S. Mianzoukouta, a reçu un split et 500 masques de protection contre le coronavirus.

A.S. MIANZOUKOUTA et Véran Carrhol YANGA

Editorial

Les autres maladies...

Nous avons l'esprit tout entier tourné vers le coronavirus, ses effets, ses avancées inquiétantes, mais nous en oublierions presque que d'autres maladies continuent d'exister. Elles sont plus anciennes, plus familières, mieux étudiées mais pas pour autant moins meurtrières. Car même quand elles sont guérissables, leurs ravages nous valent chaque matin et soir ces longs cortèges de corbillards dans la ville.

Et aussi ces nombreuses veillées mortuaires qui sont devenues autant de clusters où le coronavirus se diffuse et se répand. Nous lamenter à l'infini ne servira à rien. Il nous faut seulement garder la pleine conscience que l'homme et la femme à guérir, aujourd'hui comme hier, c'est le citoyen de toujours. Celui grâce à qui nous avons construit les nombreux hôpitaux et centres de santé. Celui, en principe, pour lequel nous avons formé infirmiers et médecins.

Pendant un temps, en mars et en avril, c'est-à-dire au plus fort de l'anxiété suscitée par la montée en flèche du nombre de malades atteints du virus, nous avons eu l'impression que nos hôpitaux enregistraient (produisaient ?) moins de décès. Et, du fait que tout était silencieux, que les buvettes ne déversaient plus leurs tonnes de décibels, on s'est bercé de l'illusion d'une situation plus normale et plus calme. Le réveil est brutal aujourd'hui que tout a repris.

Nous ne pouvons malheureusement pas privilégier une pathologie plus qu'une autre ; une pandémie plutôt qu'une autre. Toutes sont nocives, prégnantes et mortelles. Toutes méritent une attention de la part de nos gouvernants. D'autant qu'elles se compénètrent parfois : ce n'est pas parce qu'on est atteint du coronavirus que l'on ne peut contracter une tuberculose ou, banalement, un palu !

C'est une autre leçon à retenir de la pandémie qui nous angoisse aujourd'hui: nous devons avoir un personnel mieux formé, plus éthique. Des hôpitaux plus fonctionnels. Car la santé de tous fait la santé d'une nation. Nous avons enregistré des cas diagnostiqués comme coronavirus, mais qui se sont «simplement» révélés des crises d'emphysèmes ou d'asthme. Mais toutes ces maladies sont autant de défis à relever.

Qu'on n'y ajoute donc pas le mépris qui, hélas, accueille le malade aux urgences. Ni les ordonnances kilométriques dont on fait commerce ensuite au décès programmé de celui qu'elles devaient sauver. Des états généraux de la Santé s'imposent; de grandes messes qui s'ajouteront à une longue liste d'autres ruineux et inutiles comices du genre, c'est vrai. Mais si la chloroquine reste la même hier comme aujourd'hui, il n'est pas sûr qu'il faille l'administrer aujourd'hui comme nous avons toujours fait.

C'est une vue de l'esprit de penser tirer du positif d'une situation d'angoisse généralisée, sans doute. Mais on ne peut pas dire que nos sociétés sortiront de cette pandémie comme elles y sont entrées. Tant qu'à faire, saisissons là l'opportunité pour ce coup de fouet général qui nous ébrouerait en tout. Nous avons à nous secouer pour sortir du double langage, du mensonge en politique, de la corruption, de la violence... Les admonestations et les critiques n'ont rien pu y faire, peut-être qu'un virus y réussira.

Albert S. MIANZOUKOUTA

COMMUNAUTE URBAINE D'IGNIE

Kamara Somi Assitou, installée dans ses fonctions d'administrateur-maire

Nommée administrateur-maire de la communauté urbaine d'Igné, Kamara Somi Assitou a été officiellement installée dans ses fonctions le 10 juillet dernier par Georges Kilebé, préfet du Pool. La cérémonie a eu lieu à la mairie d'Ignié, en présence des conseillers du chef de l'État, de parlementaires, de la secrétaire générale du département du Pool, du Sous-préfet d'Ignié, et des notables de cette contrée.

L'événement a connu l'ambiance des grands jours, malgré le contexte actuel imposé par la pandémie du COVID-19. Les mesures barrières ont été respectées, notamment le lavement des mains et la distanciation physique.

La cérémonie a commencé par la lecture du décret portant nomination des administrateurs-maires par le secrétaire général du département du Pool qui, par ailleurs, a fait un bref aperçu historique de la communauté urbaine d'Ignié.

Dans son allocution, Kamara Somi Assitou a remercié le président de la République pour la confiance qui lui a été faite, tout en rassurant qu'elle ne ménagera aucun effort pour se montrer digne de cette confiance.

L'administrateur-maire s'est dite rassurée de la confiance de la population d'Ignié. *«Nous allons œuvrer ensemble, dans le dialogue et la cohésion, la compréhension mutuelle et le partage, l'acception de l'autre dans la diversité, la conquête résolue et permanente de la paix, la lutte contre les antivaleurs, sans oublier notre effort collectif dans la lutte contre la pandémie du COVID-19»,* a-t-elle indiqué.

Elle a inscrit son action dans la dynamique de la porte ouverte. *«La discipline et la rigueur au travail devront être notre souci constant, l'obligation au résultat notre quête permanente. L'assainissement de notre lieu de travail et des quartiers doit demeurer notre cheval de bataille»*, a-t-elle annoncé.

Pour réussir ce pari, *«il suffit simplement de puiser dans l'amour pour le développement d'Ignié et comprendre également qu'il n'y a pas meilleurs moments que le présent pour vite et bien agir»,* a poursuivi Mme Kamara Somi Assitou.

«Nous avons surtout besoin d'être ensemble, au-delà de tout clivage. Être ensemble autour d'un principe idéal, l'avenir d'Ignié. En tout cas, je n'épargnerais aucun effort pour répondre, autant que faire se peut, dans la mesure du possible à vos attentes. Comme un poisson dans l'eau, c'est avec mon cœur et en toute humilité que je vais servir Ignié, un chef pour tous, au-dessus de la mêlée», a-t-elle indiqué à l'endroit des diverses composantes de la société.

Kamara Somi Assitou

«Je serai attentive à tous les conseils qui me seront adressés. Ignié a besoin de tous ses enfants pour son épanouissement harmonieux, pour une Cité pleine d'avenir qui ne saurait tourner le dos aux vertus d'amour, de paix, de solidarité, d'entraide et de partage: une cité où il fait bon vivre», a déclaré l'administrateur-maire, s'adressant plus particulièrement aux chefs coutumiers.

Après lui avoir remis les symboles de la République, signe de commandement, puis prononcé le rituel consacré, le préfet du Pool a donné des orientations à l'administrateur-maire. *«Veillez au respect de vos collaborateurs, être à l'écoute et au service de la population, appliquez les orientation et directives de la hiérarchie, comptez sur l'encadrement au quotidien du sous-préfet. Vos sorties de la communauté urbaine sont ordonnées par le sous-préfet. Nous sommes une administration de l'Etat au service de la République»,* a-t-il dit.

Née le 23 février 1982 à Brazzaville, fille de Assana Kamara et de Somi Philomène, mère de trois enfants, Kamara Somi Assitou est détentrice d'un Master 2 en management et stratégie d'entreprise, option marketing, obtenu à Paris (France). Elle a exercé successivement dans le secteur public et privé à Paris, puis à Brazzaville à la Caisse congolaise d'amortissement (CCA), à la direction générale de la Fonction publique et à la société de bâtiments et travaux publics. Au moment où elle fut nommée administrateur maire, elle évoluait à la direction générale du Trésor public à Brazzaville.

Pascal Azad DOKO

CIRGL

Une feuille de route en vue d'éradiquer le COVID-19

Peu avant la signature du protocole sanitaire, Jacqueline Lydia Mikolo a présidé la réunion virtuelle des ministres de la Santé de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), ouverte par le ministre d'Etat Henri Djombo, invité d'honneur de ces assises.

L'objectif de cette réunion est de lancer un dialogue entre les Etats membres de la CIRGL sur l'impact de la pandémie du COVID-19. *«Il s'agit pour nous de procéder à un échange de vues sur les diverses initiatives menées par chacun de nos pays depuis le déclenchement de la pandémie; de proposer des mesures appropriées visant à éviter la propagation et les effets négatifs du COVID-19. Cet échange, nous le tenons avec les partenaires stratégiques au développement sur les synergies communes de résilience au COVID-19»,* a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo, dans son allocution de bienvenue.

Dans la lutte contre le coronavirus, la ministre a reconnu, en dépit des efforts fournis par les pays, que les défis restent encore à surmonter. *«La tenue de ces assises, dans un contexte d'état d'urgence sanitaire dans nos pays, constitue une fois de plus une opportunité de marquer notre détermination et notre engagement à enrayer la propagation de cette pandémie dans notre Région. En cela, l'atteinte des objectifs fixés s'impose à nous et, sur la base des travaux de nos experts, nous pourrons ensemble adopter une feuille de route en vue de l'éradication de cette pandémie et par là, lever les entraves induites par le COVID-19 pour un développement durable dans la Région des Grands Lacs»*, a-t-elle indiqué.

Jacqueline Lydia Mikolo

Ouvrant les travaux de cette réunion au nom du président de la République, président en exercice de la CIRGL, Henri Djombo a indiqué que la gestion de la pandémie du COVID-19 doit être une opportunité pour consolider les acquis en termes de maintien de la paix. *«D'une paix si nécessaire au développement durable de notre Région. La Région attend beaucoup de cette consultation de haut niveau. Au-delà des discours, il s'agit de proposer des mesures concrètes»,* a-t-il affirmé.

KAUD

CENTRE DE MEDIATION ET D'ARBITRAGE DU CONGO

Les huissiers de Brazzaville édifiés sur les notions de médiation et d'arbitrage

Après les avocats du barreau de Brazzaville le 26 juin, le tour est revenu mercredi 8 juillet 2020 aux huissiers de justice de s'approprier les principes de médiation et d'arbitrage, à travers le Centre de médiation et d'arbitrage du Congo (CEMACO-Brazzaville). C'était au cours d'un atelier de sensibilisation à la Chambre de commerce de Brazzaville, animé par Corneille Moukala-Moukoko, délégué général de cette structure créée en 2012, qui bénéficie de l'accompagnement efficace du gouvernement congolais et de l'appui financier de l'Union européenne par le biais du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE II).

Le séminaire de formation s'est articulé autour de la thématique du rôle des huissiers de justice dans l'exécution des sentences arbitrales et des protocoles d'accord de médiation et leur participation à l'œuvre de justice en qualité d'arbitres et médiateurs du Centre de médiation et d'arbitrage du Congo (CEMACO). Il visait à présenter cette institution créée en 2012 par la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville (CCIAMB) dont le but est d'assurer par un tribunal arbitral ou par la médiation, le règlement des litiges à caractère commercial au Congo, en application du droit de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA).

Ancien de la maison Justice dont il a lui-même formé beaucoup parmi les avocats et auxiliaires de justice, le délégué général du CEMACO a, à travers sa communication permis aux huissiers de justice de Brazzaville, d'acquérir les notions sur l'arbitrage et de la médiation, en leur rappelant leur rôle et en les exhortant au contentement et à la dignité.

Corneille Moukala-Moukoko pendant son exposé

Les participants à l'issue du séminaire

Conduits par Me Jean-Didier Bidie, président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Congo qui a reconnu la pertinence de la formation, les huissiers de justice de Brazzaville ont ainsi cerné le bien-fondé du CEMACO qui offre plusieurs avantages dont le règlement des litiges dans un court délai de six mois. «Cette formation a été très importante pour nous, parce que l'huissier de justice c'est un officier ministériel chargé d'exécuter les décisions de justice. Or, il s'avère que les sentences arbitrales et les protocoles de médiation sont aussi des décisions qui doivent être exécutées pour le cas du Congo par les huissiers de justice parce que ceux-ci ont le monopole de l'exécution de décisions dans notre territoire», a reconnu Me Bidie.

Pour Me Ange Anicet Matondo Ngoma, président départemental des huissiers de Brazzaville, «lorsque les litiges sont réglés devant les tribunaux de commerce; les délais sont plus allongés mais au CEMACO, les délais sont courts et les parties ont le choix de leurs arbitre et du médiateur». Soulignant l'importance de cette session de formation, il a affirmé avoir inscrit dans le programme d'activité de la Chambre départementale *«la formation comme un instrument essentiel pour les huissiers de justice».*

Le CEMACO contribue à l'amélioration du climat des affaires au Congo. Il a été créé à l'initiative de la Chambre consulaire de Brazzaville, conformément au droit issu du Traité de l'OHADA. Il est perçu comme un nouvel instrument qui apporte des innovations dans l'exercice du métier des huissiers. Outre Brazzaville, la structure existe également à Pointe-Noire. Dans les prochains jours, la même formation réunira une autre corporation d'auxiliaires de justice, les notaires notamment.

Aristide Ghislain NGOUMA

CONGO-MAROC

Renforcer les liens de coopération entre les deux Parlements

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, s'est entretenu le 9 juillet dernier avec le chargé d'affaires du Maroc en République du Congo, Mr Saddafi Abdellatif. Le diplomate du Royaume chérufien était porteur d'une lettre du président de la Chambre des représentants et la Chambre des conseillers du Maroc, adressée à son homologue congolais.

Saddafi Abdellatif

«C'est dans le cadre du renforcement du partenariat stratégique entre nos deux pays, dans la confiance, la collaboration et la concertation que je suis venu remettre au président de l'Assemblée nationale, une lettre de son homologue le président de la Chambre des représentants et la Chambre des conseillers. Elle porte sur la concertation et la coordination au niveau bilatéral entre les deux Institutions législatives, ainsi que l'examen des questions d'intérêts communs au niveau de notre continent», a-t-il expliqué.

S'agissant des axes de coopération que les deux Assemblées peuvent développer, Saddafi Abdellatif a fait savoir que celles-ci sont dans leur sphère de compétence. *«C'est la coopération en matière d'échange démocratique, échange dans l'amélioration des procédures administratives, sur la question de décentralisation, de régionalisation, des défis et problématiques qui unissent les Africains et nos peuples. Ce sont les défis qui appellent des actions animées par la volonté de donner du concret à la coopération et solidarité agissante entre les peuples et les pays africains»,* a-t-il indiqué.

KAUD

GESTION DU COVID-19

Enfin, un protocole sanitaire entre les secteurs public et privé de la santé

Ecarté au début de la gestion du COVID-19, le secteur privé de la santé impliqué dans la prise en charge des patients COVID-19, a finalement signé avec le ministère de la Santé, le 10 juillet dernier, un protocole sanitaire pour la prévention et la prise en charge des malades du COVID-19. Le document a été paraphé par Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Sante, et Jean Daniel Ovaga, président de l'Alliance du secteur privé de la santé.

Signature du protocole sanitaire

Ce protocole sanitaire fixe le cadre de collaboration entre les deux parties. Il est axé sur les domaines de coopération que sont: la formation des prestataires; la dotation des formations sanitaires et documents stratégiques de la riposte; la dotation des formations sanitaires en médicaments, en matériels de protection et autres intrants indispensables à la riposte; la supervision régulière des actions de riposte dans les formations sanitaires; le partage des SITREP et tous les autres documents technologiques de la riposte; le dépistage et prise en charge des patients de COVID-19; la réalisation gratuite des prélèvements auprès des cas suspects de COVID-19 en vue d'une PCR.

La remise symbolique d'équipement de protection

Le ministère de la Santé s'engage à soutenir les formations privées, impliquées dans la prise en charge des patients du COVID-19 positifs, dans l'accomplissement de leur mission et dans les activités de riposte.

Les formations sanitaires privées se sont, quant à elles, engagées à mettre en place une unité de pré-triage capable de procéder au screening des cas; mettre en place une ou plusieurs salles d'isolement des cas suspects à COVID-19; rendre gratuit le counseling pré et post test au COVID-19; réaliser gratuitement les prélèvements auprès des cas suspects de COVID-19 en vue d'une PCR; proscrire l'utilisation des tests rapides comme moyen de diagnostic; respecter scrupuleusement le protocole mis en place par le comité technique dans la prise en charge des cas; assurer la prise en charge des comorbidités des cas COVID-19, etc…

Le Dr Jean Daniel Ovaga a remercié le Gouvernement pour cette redynamisation de la coopération entre les deux secteurs qui, selon lui, n'est que l'émanation des accords d'Ewo, qui *«permettent aujourd'hui grâce à cette pandémie, de renforcer le deuxième pilier qui est le secteur privé, en faisant de telle sorte qu'effectivement, la mutualisation des atouts entre les secteurs public et privé nous permette d'élargir l'offre de santé en qualité et en quantité».*

Il a en outre rappelé la détermination du personnel de santé qui *«prend énormément de risques»*. Pour cela, le président de l'Alliance du secteur privé de la santé a appelé les citoyens à un devoir civique, notamment le respect des gestes barrières et la distanciation physique. *«La victoire vis-à-vis de cette guerre contre le COVID-19 concerne tout le monde»,* a-t-il rappelé.

Un échantillon d'équipements de protection et de médicaments a été mis à la disposition du secteur privé. *«Vous pouvez faire recours à ce stock à tout moment. Il est à votre disposition»*, a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Coup d'oeil en biais

COVID-19: un nouveau site hôtelier de prise en charge à Brazzaville

Les centres dédiés à la prise en charge des personnes malades du COVID-19 semblent être saturés dans la capitale congolaise. L'urgence a imposé l'ouverture d'un nouveau site hôtelier: GHS La Coupole. Un hôtel situé au centre-ville et où sont déjà admis 43 patients.

Le corps médical sous le feu du virus

En première ligne dans la lutte contre la maladie à COVID-19, les agents de santé sont loin d'être épargnés par le nouveau virus. La semaine passée, le Comité départemental de riposte du Niari a signalé le cas d'une infirmière de l'hôpital de référence de Dolisie qui l'a contracté. De même qu'un agent de santé d'une clinique privée de la troisième ville du pays testé positif. Selon les données récentes, au 10 juillet, le pays estime à 53 le nombre de personnes travaillant dans un établissement de santé ayant contracté le virus depuis le 14 mars. Ce décompte n'est pas exhaustif au fur et à mesure de la remontée d'information.

Arrêté pour escroquerie sur Internet

L'arrivée d'Internet a fait place à une nouvelle criminalité. Un jeune congolais de RDC s'y est lancé faisant des victimes à Brazzaville. Il est soupçonné d'avoir élaboré une arnaque consistant à envoyer des mails à des gens à qui il faisait des offres alléchantes moyennant argent en usurpant l'identité de certaines hautes personnalités du pays. Sa tentative d'escroquerie a fait long feu. Il a été interpellé mercredi 8 juillet dernier par la Police. Le jeune homme a avoué avoir fait cinq victimes et sera placé sous contrôle judiciaire.

Le peuple de l'Enseignement mécontent et fatigué des fausses promesses

La colère gronde chez les enseignants prestataires, volontaires, bénévoles et finalistes. Réunis au sein du panel des syndicalistes des ministère des enseignements, ils accusent le Gouvernement de ne pas être à leur écoute. Lors des négociations, il était convenu, selon eux, que le Gouvernement devait, entre autres, publier l'arrêté interministériel fixant les montants des primes et des indemnités conformément au statut particulier des agents et cadres de l'Education nationale ; procéder à l'automatisation des avancements en lieu et place des commissions administratives et paritaires et au rappel des soldes d'activité d'au moins trois trimestres. Pour ces enseignants, le Gouvernement ne respecte pas ses engagements et demandent, une fois de plus, qu'il mette *«en exergue»* toutes leurs *«préoccupations».*

Le pétrole lampant: un produit incroyablement rare !

Un lecteur nous a écrit pour déplorer le fait que depuis plusieurs années, il est difficile de s'approvisionner en pétrole lampant dans les stations-services de Brazzaville en tant que particulier. Cependant ce combustible est vendu par certains commerçants au prix exorbitant. Les pompistes ne vendent le précieux liquide qu'à cette catégorie exclusive de gens qui s'emploie à son tour à sa revente aux détaillants. Elle s'approvisionne parfois après la fermeture des stations-services. Ainsi, vendu officiellement à 470 francs CFA dans les stations-services, le pétrole est aujourd'hui constamment en proie aux variations de prix à cause de ces privilégiés et de leurs complices, les pompistes. Le litre de pétrole se négocie parfois entre 800 et 1000 francs CFA. Le bidon de 25 litres est vendu à 13.500 voire 20.000 francs CFA. *«La politique est-elle encore la gestion du quotidien au Congo?»*, s'interroge notre lecteur.

Des chargeurs terriblement menaçants à Mfilou-Ngamaba

Les chargeurs de l'arrêt de bus de la mairie de Mfilou-Ngamaba ont la réputation d'être menaçants, surtout quand ils exigent des chauffeurs et contrôleurs de bus la commission à allouer pour prétendre prendre des passagers à cet endroit. A cause de leur comportement violent, la plupart des chauffeurs de bus ont zappé cet arrêt de bus aux premières heures du matin. Les habitants de la zone sont obligés de marcher en direction de l'arrêt du marché Ngambio ou celui de Mouhoumi, voire de La Frontière, un peu plus loin, pour espérer trouver rapidement un moyen de déplacement.

BAC technique: la police sauve un enseignant menacé par des candidats

Il n'y a presque rien à dire sur l'organisation du baccalauréat technique. Dans l'ensemble, tout s'est bien passé. Mais, des candidats ont tenté de troubler l'ordre public dans un centre à Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville. Samedi 11 juillet dernier, ils ont mijoté de faire la peau à un enseignant accusé d'avoir été très sévère avec eux pendant la surveillance. Ce dernier n'a eu la vie sauve que grâce à un agent de la direction de la surveillance du territoire qui a vite alerté une unité d'intervention rapide de la police qui est aussi arrivée sur les lieux. Elle a lancé une chasse à l'homme à l'entrée du portail du centre. Mais il n'y a pas eu d'arrestation.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

ASSISTANCE

Aider les populations du Pool dans la relance de leurs activités maraîchères

Dans le cadre du projet de relance de la production agropastorale et halieutique dans le département du Pool, la Fondation Niosi, Ong de développement, en partenariat avec la FAO, a procédé à la distribution de semences à 1.274 ménages pratiquant le maraîchage dans sept districts du département du Pool. La dernière opération de distribution de ces semences a eu lieu jeudi 8 juillet 2020, dans quelques villages du district de Goma Tsé-Tsé, notamment à Nguiri-Louhéto, Kossa et à Kibouendé 11, après Mbanza-Ndounga, Mindouli, Mayama, Vinza, Kimba et Kindamba. La distribution a été faite en présence de Marc Nkouka, chef de secteur agricole dans ce district. Cet appui vise à soutenir la relance des activités agricoles dans le Pool par la reconstruction des moyens de production des agriculteurs, afin de contribuer à l'augmentation de la disponibilité et des revenus des producteurs affectés par la crise du Pool.

Remise des sémences aux résponsables des villages

Les semences comprennent une variété de spéculations comme les aubergines, la ciboule, la tomate, le persil, la carotte, le poivron, le chou, l'amarante, la morelle noire, le concombre, la pastèque et l'épinard. Jusqu'ici, les contraintes inhérentes à la production agricole dans les différents districts ont été principalement le manque d'outils aratoires et de semences. Cette distribution des semences par la Fondation Niosi a été bien appréciée par les bénéficiaires.

Samuel Matsimouna, chef de village de Kibouendé 11 a dit: «J'exprime ma grande joie d'avoir reçu les semences agricoles. Ici, au village, on mange le légume. Nous pratiquons surtout l'autoconsommation. Si la production est importante, on procède à la vente du surplus pour avoir quelques revenus. Bien que ce soit une zone sablonneuse, on s'arrange toujours à ce que nous ayons une bonne production en mettant beaucoup de fumier. Nous allons donner les semences aux hommes et aux femmes qui pratiquent le maraîchage. Je pratique le maraîchage depuis ma jeunesse. A l'époque, quand on disposait des moyens, on achetait les semences à Bacongo. Maintenant que les moyens financiers font défaut, nous remercions la FAO et la Fondation Niosi».

«J'ai bien reçu les graines qu'on nous a apportées. Je suis très content. Pendant cette saison sèche, nous allons cultiver. Le maraîchage, c'est notre travail, bien que nous sommes réduits à zéro. Maintenant que la population regagne les villages respectifs, on va procéder à la distribution des semences. Notre village compte actuellement 160 personnes», a déclaré Antoine Sita du village Nguiri-Louhéto.

Simon Konda, secrétaire du village Kibouendé 11 a souligné: «nous sommes nombreux à pratiquer le maraîchage. Nous sommes très contents pour avoir reçu les semences. Nous voulons aussi intéresser ceux qui ne connaissent pas le maraîchage».

Pour sa part, Marc Nkouka, chef de secteur agricole de Goma Tsé-Tsé a dégagé la portée de cette opération de distribution des semences. «Ce geste est à encourager, parce que la population rurale ne possède plus rien avec les évènements tragiques que nous avons connus. Ces semences ont été très attendues par la population. Elle a déjà reçu le matériel aratoire; ce qui manquait ce sont les semences pour se remette au travail et on pourra avoir de bons résultats. Nous sommes là pour les accompagner à base de nos conseils. Cette distribution des semences n'a été que le début d'un programme. On ne promet pas, mais d'autres programmes viendront pour appuyer des villages qui n'ont pas été servis», a-t-il précisé.

Le département du Pool figure parmi les greniers du Congo. Mais suite à la crise post-électorale qui a débuté en avril 2016 dans le sud de Brazzaville et aux tensions dans le département entre la force gouvernementale et les membres de la milice ninja Nsiloulou, un nombre important de personnes avait fui vers les départements voisins de: Brazzaville ou de la Bouenza. Le nombre de personnes déplacées internes était passé de 12.986 en juin 2016 à 81.000 en mai 2017. En octobre 2017, l'effectif des populations déplacées a été évalué à 51.805 personnes dans le Pool. La signature du cessez-le-feu le 23 décembre 2017 a permis la fin des hostilités entre les parties en conflit et la levée du mandat d'arrêt contre le chef des ex-combattants rebelles. Elle a également lancé le processus de démobilisation, de désarmement et de réinsertion (DDR) des ex-combattants, qui a vu le jour au mois d'août 2018.

Cela a permis aux populations déplacées de retourner progressivement dans leurs villages d'origine. Durant le conflit, les déplacements forcés des populations ont perturbé les moyens d'existence, notamment sur le plan des activités agricoles. A leur retour, ces populations ont été confrontées à une situation économique structurellement précaire, à la perte et au délabrement de leurs biens, leurs habitations ou leurs outils aratoires rendant leur relèvement plus difficile après le conflit. La crise a laissé des impacts négatifs, entraînant de sérieuses perturbations dans la production agricole, les marchés et la stabilité des prix dans le Pool.

Philippe BANZ

TRAVAUX PUBLICS

Restructurer le BCBTP pour mieux jouer son rôle dans le plan stratégique de l'entreprise

Etablissement public à caractère scientifique et technique, le Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics (BCBTP) a tenu vendredi 10 juillet dernier, sous la direction du président Antoine Nkodia, son comité de direction. A cette rencontre, les administrateurs et le directeur général Pierre Nkoua, se sont employés, entre autres, à l'examen du rapport d'activité 2019, du rapport financier de l'exercice 2019, du programme d'activité 2020, du projet de budget exercice 2020. A cela il faut ajouter l'examen de la situation des dettes et des créances du BCBTP, de la restructuration du BCBTP et de son plan stratégique.

Les administrateuers

A l'issue des travaux, le comité de direction a fait quelques recommandations: la mise en place du programme d'activité et du budget exercice 2020 pour tenir compte de la dégradation de la situation de l'économie congolaise, en rapport avec les effets de la pandémie de Covid-19, la prise en compte de la restructuration du BCBTP dans le cadre global du plan stratégique de l'entreprise.

Le rôle stratégique du BCBTP en tant que Conseil de l'Etat en bâtiment et en travaux publics n'est toujours pas bien perçu par la société. L'entreprise subit de plein fouet, et à ses dépens, les effets de la concurrence déloyale. La part du marché qui lui est accordée au plan national ne permet plus au BCBTP de supporter ses charges. En outre, les quelques projets financés sur fonds publics et auxquels participe l'entreprise sont arrêtés, faute de crédits. Les créances importantes dues par les maîtres d'ouvrages publics ne sont pas non plus recouvrées, pendant que «les charges empiètent dangereusement sur le fonctionnement de la structure», souligne Antoine Nkodia. En outre, la subvention d'équilibre perçue comme une ressource sûre devant servir de palliatif, est devenue aléatoire. Depuis trois exercices, le taux de recouvrement de cette subvention par le BCPTP a difficilement dépassé le seuil de 20%. Enfin, en 2019, il n'a été perçu que deux mois et, un seul mois pour l'exercice 2020.

A l'entrée en fonction de l'actuelle équipe du comité de direction, le contexte général se caractérisait par une baisse significative des activités due, entre autres, à: l'inadéquation entre les ressources et les emplois, une production en perpétuelle baisse liée à la raréfaction des marchés, des créances auprès des pouvoirs publics difficilement recouvrables, une obsolescence notoire des équipements et du parc automobile, une dette fiscale et sociale rendant l'entreprise inéligible auprès de la CNSS. Un terreau propice à l'émergence de mouvements de revendication et de contestation des agents.

L'instance en charge du contrôle du bâtiment et des travaux publics, a été créée en 1986. Elle bénéficie de grands investissements de la part des pouvoirs publics figurant, au regard des équipements en sa possession, en tête des bureaux les plus performants en la matière, en Afrique au sud du Sahara. Seulement voilà, Antoine Nkodia, président du comité de direction estime que, faute de marchés, «ce matériel à grand rendement acquis à prix d'or est menacé de ruine, sans avoir pu assurer un efficient retour sur investissement».

Marcellin MOUZITA M.

JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION

Remise de kits bébé au nouveau-nés de l'hôpital mère-enfant Blanche Gomes

La communauté internationale a célébré samedi 11 juillet 2020, la Journée mondiale de la population sous le thème: «Mettre les bouchées doubles sur la covid-19: comment protéger la santé et les droits des femmes et des filles maintenant?». A Brazzaville, cette journée a été commémorée sous le thème: «Continuité des services de la santé de la reproduction et protection des droits des femmes et des filles dans le contexte Covid-19». Le ministère de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), a procédé à la remise de kits pour bébés à 30 nouveau-nés dans le service suite-couche de l'hôpital mère-enfant Blanche Gomes. C'est Jacqueline Lydia Mikolo qui a patronné l'activité en presence de Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba, représentant résident de l'UNFPA et de Jean Claude Mabiala-Babéla, directeur général de l'hôpital mère-enfant Blanche Gomes.

Pendant la remise des kits et d'un pack d'eau minérale

Les kits bébé étaient composé de sceaux, de bassines, de sacs et d'un pack d'eau minérale.

La ministre Jacqueline Lydia Mikolo a souligné que son département en partenariat avec les autres ministères, a déjà initié plusieurs actions pour lutter contre les violences basées sur le genre et notamment la formation des personnels de police pour faciliter la dénonciation des cas de ce type de violences. «Nous avons mis en place un numéro 1414 pour que la dénonciation devienne anonyme et qu'elle soit accompagnée par les agents formés au niveau des forces de l'ordre. Nous continuons le travail de sensibilisation au sein des quartiers, des populations, des institutions aussi, avec les associations des femmes avec lesquelles nous travaillons au quotidien. Le Gouvernement, en partenariat avec l'UNFPA, a mis en place un projet pour soutenir les actions qui vont mener à une politique renforcée contre les violences basées sur le genre», a-t-elle dit. L'occasion a permis à la ministre de la Santé d'inviter toutes les personnes victimes ou toutes les personnes témoins de ces violences à l'égard des filles et des femmes, à les dénoncer et à être rassurées que ces personnes seront protégées.

La Journée mondiale de la population, pour Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba, est une occasion que la communauté internationale utilise chaque année pour attirer l'attention sur les questions des populations qui se posent avec acuité. Elle est commémorée partout dans le monde. Cette année, dans le contexte de la COVID-19, la journée a porté sur la continuité des services de santé et la protection de la femme. «Nous avons constaté que malgré la propagation de la pandémie, les femmes continuent à accoucher. Donc, il faut qu'il y ait une continuité des services de santé. La question de protection est une question qui se pose avec beaucoup d'acuité avec la recrudescence des cas des violences basées sur le genre qui a été constatée partout dans le monde lié dans la situation de confinement. Et les ménages se retrouvent dans des contextes de stress, de difficultés financières. Ce qui nécessite qu'il y ait parfois des interventions, des sensibilisations, de la mobilisation communautaire», a-t-il souligné.

Jean Claude Mabiala-Babéla, a pris l'engagement pour l'ensemble de la société de se mobiliser davantage pour accompagner avec efficacité la femme avant, pendant et après l'accouchement et réduire la mortalité maternelle et néonatale dans le contexte de COVID-19.

Instituée par la résolution 45/216 de décembre 1990 de l'Assemblée générale des Nations Unies, la Journée mondiale de la population est une occasion de sensibiliser les Gouvernements, les décideurs et les différentes couches de la population sur l'importance des questions de population et les enjeux qu'ils représentent dans les efforts de développement des pays, convaincus que l'ampleur des phénomènes démographiques interpelle aussi bien les individus eux-mêmes que les communautés et les Etats.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Parcelle à vendre

20 x 20 mètres 144 rue Nkouma à Ouenzé, croisement avenue Reine Ngalefourou.

Contact: 06 504 41 72

CAMEROUN

Faire de la lutte contre la corruption l'affaire de tous

La lutte contre la corruption a été au cœur des échanges entre le président de la Commission nationale anti-corruption (CONAC) du Cameroun et la presse lors d'une rencontre vendredi 10 juillet 2020 à Yaoundé, prélude à la 4e Journée africaine de lutte contre la corruption célébrée le 11 juillet. C'était sur le thème: «Combattre la corruption grâce à des systèmes judiciaires efficaces et performants».

Le président de la CONAC face à la presse

Le Cameroun a été pendant longtemps tête de peloton en Afrique concernant ce fléau. Le président Paul Biya a même lancé l'opération «Epervier» qui traque tous les contrevenants en la matière dont beaucoup d'entre eux sont incarcérés à la maison d'arrêt centrale de Yaoundé. Des instances ont été instituées pour traduire en actes le combat contre ce mal considéré désormais comme une gangrène en Afrique centrale.

Le thème de la 4e édition de la Journée africaine de lutte contre la corruption, invite chaque maillon de la société à barrer la voie à une gangrène qui tire l'économie des pays africains et du Cameroun en particulier vers le bas. Au Cameroun, la Commission nationale anti-corruption dirigée par le Dr. Dieudonné Massi Gams, en appelle à la responsabilité de tous dans la dénonciation des actes de corruption. Un numéro vert, le 15 17 est mis à la disposition des citoyens.

En termes d'avancées, le rapport de la Commission nationale anti-corruption, pour la décennie 2010-2020, précise que le Cameroun a enregistrée d'importances réformes et actions anti-corruption. *«Les retombées sont aujourd'hui palpables, tant sur le plan financier que sur le plan comportemental»*, a indiqué le président de la CONAC. Parmi les principales retombées, figurent les dénonciations qui sont passées de 482 à 23 048 en 2018, soit une évolution de 4 682%; des milliards recouvrés; de nombreux agents publics sanctionnés; plus de 300 entreprises suspendues par le ministère des marchés publics.

Si ces indicateurs s'avèrent encourageants, la CONAC se dit préoccupée par l'intensification de la lutte contre la corruption au Cameroun.

Aristide Ghislain NGOUMA

RD CONGO

Célestin Tunda a démissionné

Vice-Premier ministre en charge de la Justice et garde des Sceaux, Célestin Tunda Ya Kasende a démissionné de ses fonctions. Il a déposé sa lettre de démission, samedi 11 juillet, auprès du Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba. Il quitte son poste de vice-Premier ministre, ministre de la Justice et garde des Sceaux qu'il occupait depuis septembre 2019. Il lui est reproché d'avoir transmis des observations du gouvernement au sujet des propositions de loi sur la réforme de la justice à l'Assemblée nationale, sans avoir reçu l'autorisation du Conseil des ministres et du Président de la République.

Le désormais ex-ministre Célestin Tunda

Le contact était rompu entre le ministre de la Justice et le président Félix Tshisekedi. Tunda Ya Kasende était même banni du Conseil des ministres. Félix Tshisekedi n'a pas voilé sa colère en apprenant que son ministre avait transmis à l'Assemblée nationale des observations du gouvernement sur ces propositions de loi, sans avoir reçu le quitus du conseil des ministres. Sa démission a été rapidement réclamée par la famille politique du président de la République.

Des manifestations ont également été organisées par l'UDPS, le parti de Tshisekedi, et certains biens immobiliers identifiés comme appartenant aux cadres du PPRD de Joseph Kabila, ont été particulièrement ciblés. L'affaire a pris une autre tournure quand ce poids lourd du PPRD a été interpellé, le 26 juin. Le camp Joseph Kabila s'est alors mobilisé, apportant son soutien à Célestin Tunda et dénonçant un *«recul de la démocratie»* et un *«acte d'intimidation»*.

Dans la foulée, le Premier ministre Ilunga Ilunkamba, du PPRD également, a publié un communiqué dans lequel il demandait ouvertement au chef de l'Etat de faire respecter l'Etat de droit et de saisir le Conseil supérieur de la magistrature pour sanctionner le Procureur général près la Cour de cassation, à la suite de cette interpellation.

Vendredi, avant le début de la réunion du conseil des ministres, Felix Tshisekedi a reçu le Premier ministre. Selon plusieurs sources à la présidence de la République, il lui a signifié sa détermination à continuer de travailler avec le Front Commun pour le Congo (FCC) dans la cadre de la coalition. Cependant, il a insisté sur le fait que sa confiance avait été trahie et qu'il souhaitait de ce fait que Tunda Ya Kasende, quitte le gouvernement.

Selon le compte du rendu de la réunion du conseil des ministres, les deux partenaires de la coalition ont été invités à une concertation permanente sur des questions fondamentales d'intérêt national. Avec cette démission, la cohésion du gouvernement de coalition est mise à rude épreuve dans un contexte dominé également par les tensions autour de la désignation des futurs membres du bureau de la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

En dépit du ton apaisant employé plus tard par Tunda Ya Kasende, la tension est toujours vive entre les deux camps. Le PPRD a même annoncé plusieurs autres marches en réactions aux manifestations organisées par l'UDPS à Kinshasa et dans des villes de l'intérieur.

Gaule D'AMBERT

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

BELGIQUE

Une rue dédiée à Patrice Lumumba à Charleroi

Le roi des Belges Philippe a honoré la Rdc par l'inauguration de l'avenue Patrice Lumumba sous le leadership du président Félix Tshisekdi. Le symbolise a été acté à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance de la RDC. Par ce geste, le Roi Philippe de Belgique a tenu à exprimer ses plus profonds regrets pour les blessures du passé causées à l'ex-Congo-Belge. La période coloniale qui a suivi a également causé des souffrances et des humiliations au pays de Lumumba. Ce geste se produit au moment où un peu partout à travers le monde les peuples déboulonnent les statuettes et portraits voulus par les pays colonisateurs.

Six décennies après, l'hommage de la Belgique à Patrice Lumumba

Pendant l'inauguration de cette avenue dédiée au héros de l'indépendance du Congo-Belge, le Roi des Belges a de nouveau demandé pardon aux Congolais car à l'époque de l'État indépendant du Congo, des actes de violence et de cruauté ont été commis qui pèsent encore sur la mémoire collective. Reconnaissant le leadership du président Félix Tshisekdi, il a dit que cette inauguration de l'avenue Patrice Lumumba s'inscrit dans le cadre de la collaboration avec la RDC partant, de cette occasion, d'où la demande de pardon pour les atrocités commises.

La décision de rebaptiser cette rue Carolo du nom de l'ancien Premier ministre congolais date de décembre 2017 et avait été la première décision du genre en Belgique. C'est le bourgmestre (maire) de Bruxelles-ville qui avait annoncé l'inauguration de cette place bruxelloise du nom de Lumumba. Il s'agit, selon les explications de Philippe Close, de relier la place nouvellement dénommée au quartier Matonge où se retrouve la communauté congolaise.

Patrice Lumumba fut l'éphémère Premier ministre du jeune Congo indépendant, l'actuelle RDC (ex-Zaïre) au sortir de la colonisation belge en 1960. Patriote perçu comme prosoviétique par les Américains et désavoué par les milieux d'affaires belges, il fut assassiné le 17 janvier 1961 dans la province du Katanga, avec la complicité présumée de la CIA, du MI6 britannique et de la Belgique.

Son corps aurait été dilué dans l'acide pour n'en laisser aucune trace. Même si un de ses bourreaux belges vivants brandit encore une de ses dents comme un macabre trophée sans émouvoir personne. Pendant près de six décennies, les Congolais se sont battus pour arracher la reconnaissance de la responsabilité de la Belgique au cœur de cet odieux assassinat et de l'horrible trafic qui l'avait entouré.

A Bruxelles, les membres de la diaspora africaine regroupés dans diverses associations ont réclamé, depuis plusieurs années, une rue, une place ou un lieu public pour célébrer la mémoire de celui qui est surnommé *«le père de l'indépendance»*, tué à l'âge de 35 ans. Le bourgmestre (maire) de la capitale belge s'est dit *«extrêmement fier»* de leur donner enfin gain de cause.

Azer ZATABULI

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«BLUE SKY EXPRESS» SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: 24, Avenue Litongu, quartier Wharf, Boîte Postale: 5308
RCCM: CG-PNR-01-2020-B12-00068
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

Il appert d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 22 juin 2020, enregistré à Pointe-Noire, le 24 juin 2020, folio 117/3, no 133, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL) ;

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger :

-La collecte et la distribution rapide de tous courriers, correspondances et colis à l'international;

- La messagerie, le fret, le transit, l'entreposage et le transport et toutes activités similaires ou connexes ;

-Le courrier express ;

-L'acquisition et l'affrètement de tous moyens de transport ;

-Le commissionnaire de transport et toutes activités similaires ou connexes ;

-Le commissionnaire en douane et toutes activités similaires ou connexes ;

-La consignation, la manutention, la logistique, le stockage, aussi bien en matière de transport aérien, routier, ferroviaire ou maritime frigorifique ou non, mais également l'armement, le cabotage, le remorquage, l'accomplissement de formalités douanières, l'avitaillement, la mise à disposition de personnel, l'ingénierie, l'aconage, la représentation de sociétés étrangères et lamanage ;

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ;

DENOMINATION: «BLUE SKY EXPRESS» SARL ;

SIEGE SOCIAL: Le siège social est établi à Pointe-Noire, 24 Avenue Litongu, quartier Wharf, Boîte Postale 5308, République du Congo ;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M. ;

GERANCE: Monsieur Davy Brunel LEBOSSO OYENGA MBACKA est nommé en qualité de gérant de la société ;

R.C.C.M.: CG-PNR-01-2020-B12-00068 ;

FORMALITE LEGALE: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 03 juillet 2020, sous le numéro CG-PNR-01.

Fait à Pointe-Noire, le 09 juillet 2020.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

DISPARITION

Mgr Georg Ratzinger, frère de Benoît XVI, rappelé à Dieu

Le frère du pape émérite Benoît XVI, Mgr Georg Ratzinger, est mort mercredi 1er juillet 2020, à Ratisbonne, en Allemagne où son frère l'avait visité il y a quelques semaines.

Il est décédé à Ratisbonne, ville dont il a dirigé pendant 30 ans le célèbre chœur des «Moineaux de la cathédrale» (Regensburger Domspatzen).
Né en 1924 dans la petite ville de Pleiskirchen où leur père est gendarme, Georg Ratzinger est, dès sa plus tendre enfance, passionné par la musique. Dès l'âge de 10 ans, il prendra même en main l'harmonium de l'église paroissiale de Traunstein, que son titulaire nazi avait délaissé. Il y consacrera sa vie de prêtre.
Car dans la famille Ratzinger, le catholicisme est bien ancré. Georg a même reçu le prénom d'un autre abbé Ratzinger, journaliste et député au Reichstag où il défendit le catholicisme social et s'opposa au Kulturkampf et au militarisme prussien. Comme son petit frère après lui, il se sent appeler à la prêtrise et, en 1935, il entre au Petit séminaire de Traunstein, où Joseph le rejoindra quatre ans plus tard et où il continue à se perfectionner.

Les condoléances du Pape François à Benoît XVI après la mort de son frère

Le Souverain Pontife a envoyé une lettre au Pape émérite après le décès de son frère.
«Vous avez eu la délicatesse de m'informer en premier lieu de la nouvelle du décès de votre frère bien-aimé, Mgr Georg. Je tiens à vous renouveler l'expression de ma plus profonde sympathie et de ma proximité spirituelle en ce moment de tristesse», écrit le Saint-Père à son prédécesseur.
Le Pape émérite, 93 ans, a donc perdu le dernier membre de sa famille proche encore en vie. Il y a quelques semaines, malgré son âge avancé et les fatigues du voyage, il n'avait pas hésité à se rendre en Allemagne au chevet de Georg, dont l'état de santé s'était dégradé, afin de lui faire un ultime adieu. Des liens étroits d'amitié et de confiance unissaient les deux frères, qui furent d'ailleurs ordonnés prêtres le même jour, le 29 juin 1951.

Funérailles

Le Pape émérite Benoît XVI a suivi en direct du Vatican les funérailles de son frère Georg Ratzinger. Il était lié à la communauté des célébrants de la cathédrale de Ratisbonne, a souligné l'évêque de Ratisbonne, Rudolf Voderholzer, au début du requiem, jeudi 9 juillet 2020.
Le secrétaire privé du Pape émérite, l'archevêque Georg Gänswein, a lu une nécrologie écrite par Benoît XVI sur son frère. La lettre a été datée du 7 juillet et a été adressée à l'évêque Rudolf Voderholzer de Ratisbonne.
«Que Dieu te rende, cher Georg, tout ce que tu as fait, souffert et donné», a écrit le pape émérite dans la lettre. L'archevêque Gänswein a dû lutter plusieurs fois pour contenir ses larmes afin de lire le texte. Dans cette lettre, Benoît XVI explique son étonnant voyage à Ratisbonne pour rendre visite à son frère sur son lit de malade le 18 juin 2020. «Ce n'est pas lui qui a demandé que je vienne. Mais j'ai senti qu'il était temps d'aller le voir à nouveau. Pour ce signe intérieur que le Seigneur m'a donné, je lui suis profondément reconnaissant». Lorsqu'ils se sont dit au revoir au matin du 22 juin, juste avant le vol retour vers Rome, tous deux avaient compris «que ce serait un départ de ce monde pour toujours». Mais ils savaient aussi que Dieu «qui nous a donné cette union dans ce monde règne aussi dans l'autre monde et nous donnera une nouvelle union», a-t-on lu dans la lettre.
Le pape émérite a remercié l'évêque de Ratisbonne, Rudolf Voderholzer, pour son engagement «en ces semaines d'adieu». Benoît XVI a également rappelé les circonstances difficiles du changement de rôle de Georg Ratzinger en tant que directeur musical de la cathédrale de Ratisbonne (Kapellmeister). Si sa mère n'était pas morte plus tôt, «il n'aurait pas accepté l'appel» qui lui avait donné «la joie et la douleur en même temps», rappelle Benoît XVI.
Au début du Requiem, l'évêque de Ratisbonne, Rudolf Voderholzer, a de nouveau rappelé la visite surprenante de Benoît XVI à son frère aîné du 18 au 22 juin 2020. «Ce signe d'humanité en a ému plus d'un. Raison de plus pour partager votre douleur», a déclaré Mgr Voderholzer. Le requiem a été retransmis sur le site du diocèse depuis la cathédrale de Ratisbonne. Le secrétaire privé de Benoît XVI, l'archevêque Georg Gänswein, et le nonce apostolique en Allemagne, l'archevêque Nikola Eterovic, ont concélébré. L'ancien évêque de Ratisbonne, le cardinal Gerhard Ludwig Müller, le cardinal Reinhard Marx de Munich et l'évêque Gregor Maria Hanke d'Eichstätt y ont également participé. Le service funèbre a été organisé musicalement par une école de 16 anciens élèves de la chorale de la cathédrale.
Après la messe de requiem, il a été enterré au cimetière catholique inférieur de Ratisbonne.

Mgr Georg Ratzinger

Gislain Wilfrid BOUMBA

RÉFLEXION

L'Eglise congolaise face à la lutte contre le COVID-19

Le Gouvernement congolais par le truchement de son Premier Ministre, Clément Mouamba, a annoncé récemment les mesures relatives au deuxième palier du déconfinement. A cette occasion, il a notamment été fait l'annonce de l'ouverture des bars sans restriction et de l'ouverture des lieux de culte avec limitation du nombre de participants à chaque célébration.

La limitation à 50 personnes du nombre de participants à chaque célébration est incompréhensible pour les églises dont le rôle dans la stabilité sociale et l'éducation morale, éthique et spirituelle dans notre pays n'est plus à démontrer.
L'Eglise, justement elle, représentative d'une frange, à mon avis la plus importante de la population congolaise, au lieu de lui donner l'occasion et les moyens de participer très efficacement à la lutte contre le COVID-19, semble reléguée au second plan.
Dans l'histoire de notre Nation, l'Eglise chrétienne est une institution qui a toujours été consultée ou a toujours partagé son point de vue sur les questions fondamentales auxquelles le pays s'est trouvé confronté. A ce titre, l'Eglise est une institution républicaine avec laquelle il faut compter et composer.
Depuis l'apparition de la pandémie à Covid-19 et la batterie des mesures prises par le Gouvernement, l'église congolaise dans son ensemble s'est montrée très citoyenne, disciplinée été exemplaire, ayant fait observer auprès de ses fidèles, l'ensemble des mesures prises par le gouvernement.
La limitation à 50 personnes du nombre de participants à un office religieux n'est pas une mesure efficace de lutte contre le Covid -19, quand il n'y a aucune régulation pendant les jours de marchés domaniaux.
Cette mesure n'est pas non plus efficace lorsque l'on autorise l'ouverture des bars sans dispositions particulières, sans aucune régulation et sans aucun contrôle.
Les conditions actuelles de fréquentation des marchés domaniaux et des bars sont, à mon avis, une exposition beaucoup plus grande à la propagation du Covid-19 que la célébration des messes et cultes dans les églises du Congo dans les conditions que personne n'ignore.
La propagation de la pandémie à Covid-19, au regard de la menace permanente qu'elle représente pour la santé des populations et de nos économies doit, certes, continuer à nous interpeller tous, mais il demeure fondamental que les populations et l'église, à travers laquelle elles sont nombreuses à se reconnaitre, soit également associées à la discussion et à l'adoption des mesures restrictives des libertés fondamentales.
Au nom de la lutte contre le Covid-19, le gouvernement ne doit pas ignorer le fait que la Constitution congolaise garantit au citoyen congolais, notamment la liberté de culte.
De la même manière que l'Eglise est responsabilisée au quotidien pour éduquer la jeunesse du pays et le peuple de Dieu, pour faire de lui un bon citoyen, de la même manière il est fondamental de responsabiliser l'Eglise dans l'organisation de ses cultes et offices religieux dans le contexte de la pandémie Covid -19, sur la base d'un protocole à convenir.
Les enjeux et les défis induits par cette pandémie sont nombreux. Le gouvernement, bien que responsable en premier lieu devant son chef, mais surtout devant le peuple, n'y parviendra pas tout seul.
Par ailleurs, existe-t-il une commune mesure entre les nuisances sonores des *«ngandas»*, bars et autres *«VIP»* en comparaison avec les célébrations de culte ou offices religieux? Cette interrogation mérite réflexion.

Un Citoyen ordinaire et préoccupé

NÉCROLOGIE

Le secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, (CEC), a la profonde douleur d'annoncer aux Archevêques et Évêques, du Congo, aux Commissions épiscopales et aux mouvements d'apostolat, le décès de Monsieur Léon Prosper Bassa Ngouala, ancien vice-président du CNALC et Président national de l'archiconfrérie du Saint Esprit.
La veillée mortuaire se tient à Moukondo, quartier Diables Rouges, case 207. La suite du programme sera communiquée ultérieurement.
Portons notre frère dans nos prières et que son âme repose en paix.

Abbé Armand Brice IBOMBO.

REMERCIEMENTS

Les lieutenants-colonels Eustache Mousseti et Landry Mousseti, le maréchal des logis chef Nana Clark, Juste Mousseti, en France, Mme Siba, née Michelle Mousseti, Nana Laure Mousseti, Gildas Mousseti et tous les enfants Mousseti Nana, les familles Martial Kongo et Siba.
Remercient les parents, amis et connaissances pour le soutien, l'affection, la compassion, le réconfort moral et financier que vous leur avez apportés, lors du décès de leur fils, neveu et petit-fils, Emmanuel Leroi SIBA LEMBA, décédé le 5 mai 2020, à Accra, au Ghana et inhumé le jeudi 25 juin 2020, au cimetière de Vindoulou, à Pointe-Noire.

Que le Seigneur vous le rende au centuple.

AVIS DE RECHERCHE

Blandelle ZOLA, âgée de 35 ans, en état de convalescence, a quitté le domicile de ses grands-parents au quartier La Poudrière pour se rendre au domicile familial situé au quartier Itsali (Cité des 17) depuis le 16 juin 2020. Toute personne ayant fait sa rencontre ou disposant des informations y relatives est priée de contacter les parents aux numéros suivants: 06 662 20 28 / 06 945 36 71

Whatsapp 05 500 19 16 / 04 045 35 48

Maître Léole Marcelle KOMBO,
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE SAM CONSTRUCTION

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 29 Juin 2020, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 30 Juin 2020, sous le folio 121/3 NO139, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: SAM CONSTRUCTION;
F
orme: Société à Responsabilité Limitée;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

Siège social: Quartier Ngoyo, vers la Station Puma, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
- Bâtiment TCE; Travaux publics; Menuiserie à bois et Aluminium; Echafaudage; Exploitation de carrières; Location d'engins; Prestations de Services; Génie civil; Génie maritime; Génie industriel; Travaux Pétroliers; Tuyauterie; Construction métallique.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur M'BOU-SAMBALA Fleming Huart;
RCCM: CG-PNR-01-2020-B12-00076 du 08 Juillet 2020.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO.

CENTRE SADISANA DE L'INSTITUT DES SŒURS AUXILIATRICES DE MARIE IMMACULÉE

L'abbé Denis Ngambanou, les pères Casimir Moukouba et Aymar Ngole Litama: 50, 30 et 15 ans de sacerdoce accomplis

Situé à Massengo dans le 9e arrondissement Djiri de Brazzaville, le Centre Sadisana appartenant à l'Institut des sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée ayant pour supérieure générale sœur Eliane Julienne Boukaka, a abrité dimanche 5 juillet 2020, la cérémonie commémorative des 50 ans de vie sacerdotale de l'abbé Denis Ngambanou, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville interné dans ce centre pour des raisons de santé; des 30 ans de sacerdoce du père Casimir Moukouba, prêtre religieux de la congrégation du Saint Sacrement ayant séjourné dans ce centre pendant la période du confinement et des 15 ans de presbytérat du père Aymar Golfrand Ngole Litama, prêtre religieux spiritain et aumônier diocésain de l'ACA (Association congolaise «Accompagner»).

Une vue de l'autel

Présidée par le père Raphaël Bazebizonza, supérieur des jésuites au Congo, la messe a été concélébrée par les prêtres jubilaires, le père Divin Ngongo, prêtre religieux de la congrégation du Saint Sacrement, les abbés Chandrel Matondo Babindamana, Daska Karel Missamou Malanda, respectivement curé et vicaire de la paroisse Sainte Bernadette de Kasis, Annel Bakanguila, vicaire de la paroisse Saint Théophile de Kindamba, (diocèse de Kinkala), Donatien Djambou, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville en situation de vulnérabilité interné dans ce centre.

Animée par les religieuses de l'Institut à l'honneur, la messe a connu la participation de l'abbé Jean Marie Mbemba Moussosso, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, interné dans ce centre pour des raisons de santé, et de plusieurs fidèles laïcs astreints à l'observation des mesures barrières édictées par le Gouvernement dans le cadre de la luttte contre la COVID-19.

Dans son homélie, le père Raphaël Bazebizonza a fait savoir: «En pleine crise sanitaire, nous sommes rassemblés dans cette chapelle dédiée à Notre Dame Auxiliatrice pour fêter la bonté et la miséricorde infinies de Dieu. Un Dieu qui se plaît à confondre les puissants, les grands de ce monde en révélant ses secrets aux petits et aux humbles. On ne peut pas recevoir la manifestation de Dieu à coup de raisonnements, mais avec son cœur et à force d'aimer. Celui qui se vide de soi-même permet à Dieu de le combler, mais celui qui est plein de soi ne lui laisse pas de place. L'humilité déchire le ciel et fait pleuvoir sur nous une pluie de bénédictions de la part du Seigneur.» S'adressant à ses confrères jubilaires, le prédicateur a affirmé: «Il y a 50 ans, 30 ans, 15 ans, nos Yaya, Denis, Casimir et Aymar se sont attachés à Jésus pour marcher du même pas, ils se sont attelés à la mission d'étendre le règne de miséricorde et de paix dans les cœurs et les cités. Et si jamais la mission devenait un fardeau trop lourd, n'oublions pas que le Seigneur a envie de prendre sur Lui, nos faiblesses, nos fatigues. Ayons l'humilité de déposer nos fardeaux entre ses mains.», a déclaré le célébrant du jour.

L'abbé Denis Ngambanou et Sr Eliane Julienne Boukaka entourés des pères Aymar Ngole Litama et Casimir Moukouba

Vers la fin de la messe, sœur Eliane Julienne Boukaka a rappelé: «Ce matin, nous avons la joie de célébrer avec vous tous qui êtes ici un événement de la vie de quatre personnes dont un demi-siècle de sacerdoce de l'abbé Denis, 30 ans de sacerdoce du père Casimir, 15 ans du père Aymar et nous pouvons même citer 46 ans de sacerdoce de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville. Une action de grâce pour tant d'années de bonheur et d'épreuves au service de Dieu.

De g à dr NN.SS Daniel Mizonzo, Anatole Milandou et Louis Portella Mbuyu

Le Christ a prêché l'amour, la miséricorde, la tendresse du Père pour nous ses enfants. C'est cet amour qui pousse des personnes à répondre à l'appel du Seigneur, à se consacrer à Lui, à se donner aux autres, à faire grandir les autres.»

Dans son ultime intervention, peu avant la fin de la messe, le supérieur des jésuites au Congo a fait remarquer: «Le jour de l'ordination sacerdotale du père Casimir Moukouba, je me souviens encore, j'avais 9 ans. Nous passions devant la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo avec ma sœur et qui me demanda d'enter voir ce qui s'y passait. Nous y sommes entrés, j'ai vu Mgr Anatole Milandou, dans une tenue spéciale et le père Casimir Moukouba en procession. C'était le point de départ de ma vocation sacerdotale.»

NN.SS. Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo, Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, et Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, ont rendu visite à l'abbé Denis Ngambanou, en ce jour commémoratif de ses 50 ans de sacerdoce, aux abbés Donatien Djambou et Jean Marie Mbemba Moussosso. Puis, les évêques ont pris part au repas offert en l'honneur des prêtres jubilaires.

Sr Eliane Julienne Boukaka a remercié les évêques, les prêtres et tous ceux qui ont répondu favorablement à cette invitation, leur a partagé un rêve, à la manière de Martin Luther King: «J'ai un rêve: qu'un jour, chaque prêtre pouvait choisir un jour dans l'année pour visiter les ouvriers apostoliques devenus vulnérables dans les différentes maisons où ils se trouvent.»

S'exprimant en dernier Mgr Daniel Mizonzo après avoir félicité les prêtres jubilaires et notamment l'abbé Denis Ngambanou pour sa persévérance et sa fidélité au Seigneur, ainsi que sœur Eliane Julienne Boukaka, pour le travail abattu en faveur des ouvriers apostoliques devenus vulnérables, a imploré le Seigneur afin qu'il suscite davantage de bienfaiteurs pour aider Sr Eliane dans cette pastorale particulière.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Ils ont dit...

Abbé Denis Ngambanou, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, 50 ans de vie sacerdotale.

«Ordonné en 1970, le 28 juin, le dernier à être ordonné par Mgr Théophile Mbemba, en 2020, je me trouve à 50 ans. Je remercie d'abord le Seigneur de m'avoir gardé dans ce ministère et de me garder toujours dans ce ministère. Quand j'étale 50 ans, quand bien même je suis diminué dans la santé, mais je tiens le coup. Je

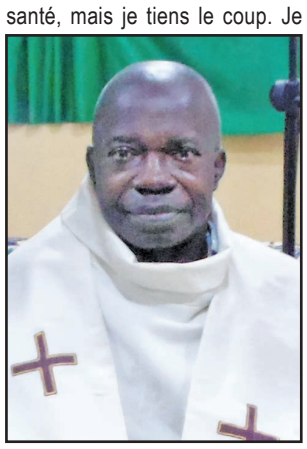

redis merci au Seigneur. S'il me garde jusqu'aujourd'hui, c'est que je me suis consacré à Lui. J'ai déjà fait pas mal d'actions dans mon ministère sacerdotal pendant tout ce temps. C'est grâce à Lui que je magnifiais, que je glorifiais que je suis arrivé jusqu'à maintenant. Beaucoup de souvenirs, au cours de mon ministère: j'ai affronté beaucoup de situations assez difficiles. Dans le ministère des malades, souvent j'arrivais à maîtriser avec la grâce du Seigneur, la fougue de quelques déréglés mentaux. J'ai pu en rencontrer durant tout mon ministère dans les paroisses où j'ai vécu. J'ai exercé dans huit paroisses et dans ces paroisses, j'en ai rencontré. Si ce n'était pas Lui, ceux qu'on appelle aliénés, ne guériraient pas.»

Père Casimir Moukouba, prêtre religieux de la congrégation du Saint Sacrement, 30 ans de sacerdoce.

«Je suis reconnaissant déjà à ce que nous vivons aujourd'hui. Déjà, depuis le 28 juin 2020, je ne cesse de recevoir des encouragements, des félicitations et des souhaits pour que je continue le ministère

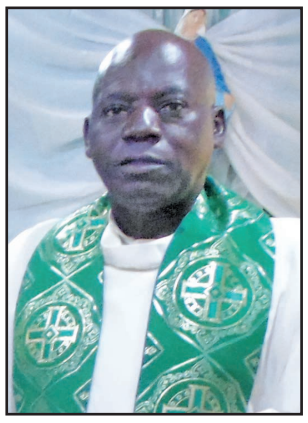

que j'avais reçu du Seigneur. Et aujourd'hui, de manière particulière, je suis reconnaissant envers les sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée, à l'abbé Denis qui est là aussi. Et il y a aussi mon jeune confrère le père Aymar pour ses 15 ans de vie sacerdotale. C'est toujours une façon de renouveler son appel. Un appel reçu et la réponse donnée. Ce n'est pas nouveau, puisque chaque Jeudi Saint, nous les prêtres, nous renouvelons nos engagements sacerdotaux. 30 ans, ça passe vite, il y a toujours beaucoup de choses à faire. L'homélie d'aujourd'hui nous a édifiés et m'a donné plus de tonus dans la suite de ma mission. Au jour le jour, nous accueillons le don de l'ordination par le contact avec les fidèles, par le contact avec ceux et celles qui ne sont pas de l'Eglise. Ma passion, ce sont les jeunes. Au début de mon ministère, j'étais autour des jeunes. C'est un grand plaisir de répondre aux attentes des jeunes. Maintenant, ma passion encore, c'est la liturgie. En enseignant, je m'enseigne.»

Père Aymar Golfrand Ngole Litama, prêtre religieux spiritain, 15 ans de vie sacerdotale.

«D'abord rendre grâce au Seigneur pour le don de la vie humaine, et encore et surtout pour le don du sacerdoce dont je viens de célébrer 15 ans aujourd'hui avec d'autres confrères, d'autres aînés. Il y a quelques éléments saillants de

ma vie de prêtre qui me reviennent en mémoire: mes premiers pas de prêtre africain congolais, en Amérique latine, au Brésil. La rencontre avec ces prêtres notamment autochtones qu'on appelait anciennement les Indiens d'Amérique, dans les tournées, dans l'Amazonie, dans la forêt Amazonienne. Il y a aussi la joie des célébrations eucharistiques, que ça soit ici, à Brazzaville, à Enyellé, au Gabon, partout où j'ai été et beaucoup plus l'amitié dont j'ai bénéficié de mes frères et sœurs chrétiens, des laïcs, des religieux, religieuses et des prêtres. Merci au Seigneur, et que toutes et tous continuons à nous attacher au Seigneur.»

Propos recueillis par
Gislain Wilfrid BOUMBA

ABBÉ ALEXIS DAMBA, DIT «MÂ NDAMBA»

24 ans de vie sacerdotale déjà!

Ordonné prêtre le 16 juin 1996, à la paroisse Notre Dame de Fatima, par Mgr Bernard Nsayi, l'abbé Alexis Damba, dit «Mâ Ndamba», un ancien mastodonte des tournées pastorales à pieds, qui a bravé le Niari profond, a accompli 24 ans de vie sacerdotale, le 16 juin 2020.

Son histoire d'amour avec l'actuel diocèse de Dolisie commence au cours de l'année pastorale 1989-1990, quand la paroisse Sainte Anne de Makabana le reçoit pour son stage inter-cycle. Ensuite, l'abbé Alexis Damba revient au Niari pour ses stages pré diaconal et diaconal entre 1994 et 1996 à la paroisse Saint Esprit de Kimongo. Il a visité plusieurs communautés rurales à pieds.

Il est ordonné diacre le 17 décembre 1995, à la paroisse Saint Jean Baptiste de Bouansa. On retrouve Mâ Ndamba dans le Niari, le 16 décembre 1996, quand Mgr Bernard Nsayi, l'ordonne prêtre, à la paroisse Notre Dame de Fatima de Dolisie. Il est vicaire à Kimongo de 1996 à 1997. Après Kimongo, il pénètre le Niari profond, de 1997 à 2000, en devenant vicaire des paroisses Saint Jean Baptiste de Divenié et Sacré Cœur de Nyanga. Ici encore, Mâ Ndamba déballe ses talents de grand marcheur. Ya Alexis a visité les communautés rurales en parcourant des kilomètres à pieds. On le voit parcourir à pieds les distances comme Divenié-Ngoua II sans se plaindre. Il ne craint pas d'affronter les fourous d'Iloumbouchaweka et de l'axe Moukondo.

Après le Niari, de 2000 à 2001, il est vicaire à la paroisse Saint Michel de Madingou. De 2001 à 2003, il est curé de la même paroisse. De 2003 à 2007, il revient à Dolisie comme vicaire de la paroisse Notre Dame de Fatima. Au niveau diocésain, de 2003 à 2007, il est aumônier de la confrérie Saint Michel. De 2007 à 2008, il suit une formation sur le développement local en France. De 2008 à 2009, il est coopérateur à la cathédrale Saint Louis de Nkayi et délégué auprès de Caritas diocésaine, chargé du développement durable. De 2009 à 2012, il est coopérateur à la paroisse Notre Dame de Lourdes de Sibiti et délégué chargé du développement durable. De 2012 à 2013, il suit une formation sur l'entreprenariat agricole au Benin. Depuis 2014, il est vicaire à la paroisse Saint Joseph Artisan de Loutété.

La Rédaction
(Tiré de LOUBOMO n° 63 du 1er Juin 2020)

ATLS

Africa Tax & Legal Services
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 F. CFA
Siège Social: B.P.: 1233, Pointe-Noire; RCCM: CG/PNR/19 B 447

TECHNE S.P.A.

Société Anonyme au Capital de 600.000 Euros
Siège Social: 34 Via Mazzini Albino Italie
Immatriculée au RC: 03066160163
Succursale de Pointe-Noire: 149, Avenue Ndombi,
vers rond-point les Chevaux
Pointe-Noire - République du Congo
RCCM: CG/PNR/18 B 187

Précédente annonce légale: La Semaine Africaine n° 3910 du 30/08/2019

Aux termes des résolutions du Conseil d'Administration du 05 Mars 2020, enregistrées à Pointe-Noire le 27 Mai 2020, les Administrateurs de la société TECHNE S.P.A, société de droit Italien, ont décidé de l'extension des activités de la succursale du Congo, à Brazzaville, situé au 1424, Avenue Loutassi, Plateau des 15 ans, Brazzaville, République du Congo.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, du procès-verbal des décisions des Administrateurs sous le numéro 20 DA 136, le 19 Juin 2020.

Déclaration d'immatriculation RCCM de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/20 B 7602 du 19 Juin 2020.

Pour avis.

ANNONCE LEGALE

Etude Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire,
sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire,
Email: hipoaty@gmail.com
Téléphone: (+242) 06 631 14 17 ·

Aux termes d'une décision collective extraordinaire prise par devant Maître Hugues Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire, en date du onze décembre deux mille dix-sept, Folio 56/27 n° 2286, L'Associé Unique de la Société «GRAMON SARL», Société A Responsabilité Limitée au capital de FRANCS CFA 10.000.000, ayant son siège social à Brazzaville, Avenue des Trois martyrs, quartier Moungali, inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier 11 B 2606,

A décidé d'augmenter de la somme de FRANCS CFA CINQ MILLIONS,
ci.....5.000.000, le capital social, qui est actuellement de FRANCS CFA DIX MILLIONS, ci. ..... 10.000.000, divisé en mille parts de FRANCS CFA DIX MILLE, ci. .....10.000 chacune, pour le porter à FRANCS CFA QUINZE MILLIONS, ci. ..... 15.000.000 par la création de Cinq Cents nouvelles parts, de FRANCS CFA DIX MILLE, ci. .... 10.000 chacune attribué à l'associé.

Mention modificative a été prise en conséquence au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 11 B 2606.

Pour avis,

Le Notaire.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°356/2020/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
1	21579 du 11-05-20	Sect -, bloc -; Plle - ; Sup : 1.600,00m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	EKENGUI OSSEBI Lucie Yedyne
2	21578 du 11-05-20	Sect -, bloc -; Plle - ; Sup : 416,73m2	QUARTIER UNIVERSITE (KINTELE)	POOL	IWANDZA James Johan Serge
3	21638 du 03-06-20	Sect P9, bloc 207; Plle 15 ; Sup : 307,45m2	13, RUE MOUDZOMBO	5-BZV	ITSONO-IBEAHO Isabelle
4	21577 du 11-05-20	Sect -, bloc -; Plle - ; Sup : 469,32m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	EKENGUI OSSEBI Lucie Yedyne
5	21527 du 10-04-20	Sect -, bloc -; Plle - ; Sup : 400,00m2	KINTELE CHATELE	POOL	MALANDA NDOUDI Edgard Serge
6	21141 du 27-12-19	Sect -, bloc néant ; Plle néant ; Sup : 1.070,16m2	LIFOULA PEAGE	POOL	ETROUBEKA Jean Gualbert
7	20157 du 23-04-19	Sect -, bloc -; Plle - ; Sup : 309,024m2	QUARTIER MANIANGA	POOL	DIMI Bruno Fils
8	20156 du 23-04-19	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.125,00m2	QUARTIER NDIBOU (PK 45)	POOL	DIMI Sagesse Vainqueur
9	21640 du 03-06-20	Sect P7, bloc 7 ; Plle 4bis (ex 46) ; Sup : 339,03m2	2BIS, RUE MADINGOU	5-BZV	Enfants OKANA
10	21601 du 26-05-20	Sect P8, bloc 133 ; Plle 12 (ex 08) ; Sup : 211,74m2	87, RUE SIBITI (QUARTIER Q.45-CEG DE LA PAIX)	4-BZV	OKANDZE ONDELE Crépin
11	21628 du 02-06-20	Sect P8, bloc 54 ; Plle 11 (ex.7) ; Sup : 193,25m2	35, RUE KIKOUIMBA	4-BZV	KALALA-DIBOKO Dany
12	21645 du 04-06-20	Sect P4, bloc 35 ; Plle 2 ; Sup : 326,46m2	34, RUE FRANCEVILLE	4-BZV	BONDOKO ASSE Boris Sinclair
13	14814 du 23-08-16	Sect -, bloc -; Plles 6, 7 et 8 ; Sup : 1.200,00m2	QUARTIER KINTELE	POOL	PEA ELENGA Merlyne
14	19571 du 11-06-18	Sect P14, bloc 169 ; Plle 5 ; Sup : 324,88m2	3, RUE POINTE-NOIRE	5-BZV	OPAH AKOUYA Arnaud Cédrick
15	19473 du 04-07-18	Sect P3, bloc 23 ; Plle 5 ; Sup : 230,93m2	80, RUE KOUYOUS	3-BZV	KOUAMALA née COUCKA-BACANI Marie Angélique
16	20983 du 12-11-19	Sect P7, bloc 72 ; Plle 3 (ex 609) ; Sup : 331,57m2	609, RUE LOUOLO (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	ECKOUNDA Destinée Ange et ECKOUNDA Pepita Joyce S.
17	21390 du 28-02-20	Sect P1, bloc 62 ; Plle 3 (ex 2bis) ; Sup : 744,35m2	4BIS, RUE MFOA (QUARTIER MAGATTE)	3-BZV	NIAMALO Daniel Vincent
18	20426 du 17-07-19	Sect -, bloc -; Plle - ; Sup : 54.345,61m2 soit 5ha43ca45a	QUARTIER PEAGE (KINTELE)	POOL	DOUCOURE ABOUBACAR BAKORE
19	21278 du 27-01-20	Sect P13C, bloc 124; Plle 4bis et 14 ter ; Sup : 233,87m2	38BIS, RUE BOUFILI	7-BZV	NDEMBI Gilbert
20	21654 du 11-06-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 404,47m2	STADE LA CONCORDE	POOL	ILOKI Casimir
21	21629 du 02-06-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER UNIVERSITE D. S NGUESSO	POOL	NGAMANI Eric
22	21623 du 28-05-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 414,79m2	05, RUE FLEUVE CONGO (KINTELE)	POOL	NGANGUIA Guy
23	14281 du 13-05-16	Sect AN, bloc -; Plle 1 ; Sup : 284,441m2	QUARTIER LA POUDRIÈRE	4-BZV	NKALA NTSOKO Victorine
24	20904 du 18-10-19	Sect -, bloc -; Plle - ; Sup : 600,00m2	DERRIERE CITE DES 1000 LOGEMENTS	POOL	OSSEBI TITO Aron Carter
25	21117 du 19-12-19	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 465,29m2	MAKABANDILOU	9-BZV	ELENGA Alex Sosthel
26	21455 du 12-03-20	Sect P8, bloc 70; Plle 05 ; Sup : 370,43m2	32, RUE POLYDOR	4-BZV	Enfants MABIALA
27	16104 du 16-02-17	Sect W, bloc -; Plle - ; Sup : 2.000m2	QUARTIER MAMAN MBOUALE	6-BZV	ITOUA Durand Michael
28	21616 du 28-05-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.200,00m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	ITSIEME Roch Ghislain
29	21584 du 18-05-20	Sect AT, bloc 14 ; Plle 16 ; Sup : 391,53m2	RUE ALOUETTES (QUARTIER NGAMBIO)	4-BZV	MASSALA MBELE Pierre
30	21718 du 17-06-20	Sect P14, bloc 50; Plle 26 ; Sup : 440,50m2	41, RUE BENIN (QUARTIER MIKALOU)	6-BZV	MUNYANEZA Valens et NYANDWI Gérardine
31	21600 du 26-05-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	KINTELE (MILLE LOGEMENTS)	POOL	MBOURANGON VIALA Lunishe Charlène
32	21784 du 29-06-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 393,95m2	QUARTIER NDIBOU (IGNIE PK 45)	POOL	IKIA-NGALA Julie Raïssa
33	21614 du 28-05-20	Sect P10, bloc 16 ; Plle 9 ; Sup : 200,35m2	64BIS, RUE LOUKOUO	5-BZV	OBONZO Stella
34	21653 du 11-06-20	Sect P7, bloc 120 ; Plle 04 ; Sup : 320,50m2	1354, AVENUE DJOUARI	4-BZV	GNALABEKA MOÏ P. H. et GNALABEKA MOÏ née MOUNGALI M. N. G
35	19582 du 16-06-18	Sect P6, bloc 37; Plle 18 (ex 1) ; Sup : 190,79m2	166BIS, RUE LENINE	5-BZV	TABAKA MORAKAMBA Lidia Eve Joselyne
36	21597 du 22-05-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	4, RUE NGANGA (MAKABANDILOU)	9-BZV	Enfants EBOULABEKA André
37	21121 du 20-12-19	Sect -, bloc -; Plle - ; Sup : 770,91m2	QUARTIER OKONGO	CUVETTE	EBOULABEKA André
38	21350 du 17-02-20	Sect P13, bloc 56 ; Plle 04bis ; Sup : 180,04m2	54BIS, RUE KITSALI (QUARTIER 58)	5-BZV	NGAMBE Gervaise
39	21583 du 18-05-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 200,00m2	RUE IMPINI (QUARTIER BILOLO-ACADEMIE)	9-BZV	Société HELIOS TOWERS CONGO BRAZZAVILLE « SASU »
40	21330 du 07-02-20	Sect P4, bloc 151; Plle 11 (ex 8) ; Sup : 355,31m2	45, RUE MAKOKO	3-BZV	SOW Ousmane
41	21767 du 24-06-20	Sect P13, bloc 294; Plle 3 (ex 41) ; Sup : 484,23m2	41, RUE NTONKAMA	4-BZV	OKANDZA-KOUMOU C. J. S. et OKANDZA-PEA C. E. C.
42	21624 du 29-06-20	Sect P7 suite, bloc 29 ; Plle 20 (ex. 1993) ; Sup : 398,10m2	1993, RUE LOUFOU	4-BZV	BOKILO Henri Félix
43	21269 du 23-01-20	Sect A, bloc 03 ; Plle 01 ; Sup : 508,64m2	QUARTIER MOUGOUNGUI	LIKOUALA	NZAMBA BOUVEKA Darius Charles
44	21649 du 08-06-20	Sect P13B, bloc 117 ; Plle 2 ; Sup : 370,99m2	QUARTIER SONACO MOUKONDO	4-BZV	ONDONGO Sagesse Aimé
45	21657 du 11-06-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 283,96m2	VILLAGE LIFOULA (TERRE ITALI)	POOL	TSONO-NGATSE Constant Maixent

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 10 juillet 2020

Le Chef de Bureau, Gilbert MBANDZA.

ENTREPRENEURIAT

Maximiser ses chances dans un concours de plans d'affaires

Un défi! La République du Congo s'est résolument engagée depuis quelques années dans la diversification de son économie par le développement et la compétitivité de son secteur privé, dans le but d'atténuer sa dépendance au pétrole, principale ressource du pays. Les crises sanitaire et économique actuelles, respectivement provoquées par la COVID-19 et la baisse du cours du pétrole, renforcent la vision du Gouvernement.

Le choix du secteur privé se justifie parce que tous les analystes s'accordent à dire que cette partie de l'économie est un vecteur incontestable de croissance, un générateur d'emplois et un moteur du progrès. Ce qui explique l'organisation des Assises nationales de l'entreprenariat au Congo (ANEC) par le ministère des PME, de l'Artisanat et du Secteur Informel, en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD). La deuxième édition de ces assises se tiendra du 16 au 17 juillet prochain. Un cadre d'échanges et de débats sur l'importance de l'entreprise et de son rôle dans l'émergence du Congo.

Au regard du rôle que peut jouer la création d'entreprise dans le développement du secteur susvisé, le Gouvernement congolais et le Groupe de la Banque mondiale ont également monté un Projet d'appui au développement de l'entreprise et la compétitivité (PADEC). Celui-ci a deux principaux instruments: le Fonds d'appui au développement des petites et moyennes entreprises (FADPME) et le Concours des plans d'affaires (CPA).

Les deux dispositifs étaient solennellement lancés le 12 mars 2020 au palais de congrès, au cours d'une cérémonie parrainée par la ministre des PME, de l'artisanat et du secteur Informel. Cette cérémonie marquait l'ouverture officielle des candidatures au concours pour tous les Congolais désireux de créer une entreprise.

Les candidats potentiels au concours de plans d'affaires pour maximiser leur chance de figurer parmi les lauréats doivent avoir la maîtrise des variables ci-dessous:

Le concept ''Concours de plan d'affaires''

Un concours est défini comme un ensemble d'épreuves mettant en compétition plusieurs candidats pour accéder à des récompenses. Dans le cas d'espèce, les candidats sont en compétition par leurs plans d'affaires respectifs.

Un plan d'affaires (business plan en anglais) est un document écrit, qui développe un projet entrepreneurial dans les détails. Après avoir expliqué le projet et informé sur les hommes qui vont l'animer, il présente le produit ou le service à mettre sur le marché, définit les caractéristiques de ce marché et les stratégies commerciales, financières et des ressources humaines. Ce dossier doit convaincre les investisseurs potentiels et les partenaires éventuels (Banques, bailleurs, actionnaires, fournisseurs, etc.)

Les raisons de la création d'une entreprise

Il y a plusieurs raisons, sommes toutes capitales, qui poussent une personne à créer une boîte personnelle. Ces raisons se résument en cinq désirs (5D): gérer sa vie professionnelle librement, changer sa situation qui est

G.A. Bambi Bidhel

précaire, augmenter son revenu, répondre à un besoin de la communauté, exercer un métier de sa passion, bref. Les raisons qui incitent à créer sa propre entreprise sont multiples.

Après avoir décidé de créer une entreprise, il faut se faire une idée de l'entreprise à créer.

Trouver une idée de création d'entreprise

Un projet de création d'une entreprise commence toujours par une idée. Alors, comment trouver une idée de création d'entreprise? Plusieurs pistes peuvent être explorées pour trouver la meilleure idée. La première est de déceler une opportunité, identifier un besoin et proposer une solution. Les autres pistes qui peuvent également bien orienter sont: créer l'entreprise selon son propre métier, parce qu'on a déjà l'expérience et le savoir-faire; explorer la tendance dans l'air du temps, par exemple un nouveau mode de consommation ou de nouveaux concepts; exploiter une nouvelle application; proposer un nouveau produit ou service pouvant répondre à un besoin réel des consommateurs.

L'entreprise à créer doit être dans le droit fil des secteurs prioritaires retenus par le PADEC: l'agriculture et l'agrobusiness, le tourisme, le transport et les TIC. Les aspects environnementaux également doivent être pris en compte.

Il est important, une fois l'idée de création trouvée, de se connaître soi-même avant de se lancer dans cet exercice.

Evaluer ses capacités à porter un projet de création d'entreprise

Il s'agit dans cette étape de faire un bilan personnel qui consiste à faire une auto-évaluation de ses aptitudes et ses potentialités, de ses compétences et son expérience, puis de sa personnalité. Se lancer dans un business demande une résistance physique et mentale, des aptitudes à travailler plus temps que prévus. Les compétences acquises et l'expérience professionnelle dans le même secteur que le projet choisi est un atout.

Il faut savoir aussi si l'on a le temps et les moyens matériels ou financiers pour mener le projet. Tout comme il est aussi raisonnable de regarder le cercle, si l'on peut espérer un soutien financier ou matériel, voire moral.

Les réponses à toutes ces différentes questions permettront, en définitive, aux candidats de se donner le maximum de chance pour être récipiendaire à l'issue des épreuves, d'être apte à lancer son business et être capable de le gérer.

G.A. BAMBI BIDHEL

Spécialiste en gestion des projets

PRAASED

La distribution des fascicules est close

La distribution des fascicules, par le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED), aux candidats aux différents examens d'Etat (CEPE, BEPC et Bac) session 2020 inscrits dans les écoles conventionnées et quelques établissements publics, qui ne les avaient pas reçus pendant la période de confinement, a pris fin le 10 juillet dernier à Brazzaville et dans les sept autres départements ciblés.

La remise des fascicules à l'école Bienheureuse Marie de la passion

Bien que distribués tardivement pour les candidats au CEPE prévu le jeudi 16 juillet sur toute l'étendue du territoire national, les fascicules gardent toute leur importance pour les candidats à d'autres examens (Bac le 21 juillet et BEPC le 4 août prochain). La cérémonie officielle de remise des documents didactiques aux responsables des écoles conventionnées a eu lieu le 8 juillet à la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, sous la supervision de François Ndebani, responsable de la composante 1 du PRAASED, en présence de la directrice générale de l'Enseignement de base Mme Miete Ngambani Lekibi. Juste après cette cérémonie, l'équipe conjointe, ministère de l'Enseignement primaire- PRAASED-INRAP (Institut national de recherche et d'action pédagogiques), est descendue dans les écoles concernées par cette opération. Les fascicules qui ne sont autres que des outils d'appui ont été appréciés par les élèves et les enseignants. Dans quelques écoles de Brazzaville visitées par l'équipe de presse, les bénéficiaires ont manifesté leur joie. *«Nous disons un grand merci pour cette dotation. Nous attendons ces fascicules depuis un peu longtemps, comme c'est arrivée, ils pourront permettre aux enfants de revoir leurs notions à quelques jours des épreuves écrites»*, **a confié le directeur-adjoint de l'école Bienheureuse Marie de la Passion, située à Poto-poto dans le 3e arrondissement. Même son de cloche pour le directeur de l'école primaire Anne Marie Javouhey qui pense que pour les quelques jours restants, les écoliers pourront toujours réviser, même avec les parents à la maison.**

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

DOUANES

Concours des contrôleurs et inspecteurs élèves

Le ministère des Finances et du budget a enclenché au sein des structures relevant de sa tutelle (Impôts et Douanes) des réformes de modernisation pour sécuriser les recettes budgétaires.

Pour les Douanes, un projet a vu le jour, le projet ''e. douanes''. Il a pour but de relever les défis qui s'imposent à elles dans la simplification et l'harmonisation des procédures; d'améliorer le climat des affaires au Congo, et surtout de mobiliser les recettes budgétaires.

Ces réformes, qui laissent présager des lendemains meilleurs, ne peuvent être complètes et réussies sans la formation du personnel qui doit les concrétiser et assurer, de façon efficace et efficiente, les différentes procédures de l'administration douanière, en l'occurrence les Directives sur le transit qui sont la conséquence logique du Manuel sur le transit publié par l'Organisation mondiale des Douanes (OMD).

C'est dans ce sens que le directeur général des Douanes et des droits indirects, Guénolé Mbongo Koumou, a, au nom du ministre des Finances et du budget, lancé vendredi 10 juillet, les épreuves du test de sélection des élèves contrôleurs et élèves inspecteurs des Douanes, au Centre de formation régional des Douanes-OMD, dans l'enceinte de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM), à Brazzaville.

D'une durée d'un jour, ce concours s'est articulé autour de la Note synthèse pour les inspecteurs élèves et des questions de culture générale pour les contrôleurs élèves. Les épreuves se sont déroulées sans couacs dans la sérénité. 45

Guénolé Mbongo Koumou lançant les épreuves

Les élèves contrôleurs ...

...et inspecteurs dans les salles

candidats, au total, ont participé à ce concours, dont 21 élèves inspecteurs et 24 élèves contrôleurs.

Pour Guénolé Mbongo Koumou, l'organisation de ce test interne a pour but de promouvoir la gestion des ressources humaines axées sur des compétences. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2018-2022, qui place le développement du capital humain au cœur de la stratégie du Gouvernement. «On ne peut pas avoir une administration performante si les agents ne sont pas bien formés. Pour cela, il faut en amont sélectionner les meilleurs afin de les envoyer en formation. C'est en mettant en exergue cette politique que nous arriverons à avoir au sein de nos administrations un personnel compétent.»

Pour le bon déroulement de ce concours, la transparence fait partie des exigences de l'administration des Douanes et aucun acte de fraude et de tricherie n'a été toléré, a indiqué le directeur général des Douanes. Avant d'ajouter que la hiérarchie fera en sorte que les plus méritants participent à ce genre de formation, pour que le pays obtienne des quotas supérieurs au niveau international.

Dans l'objectif de mobiliser et de doubler les recettes douanières, il est nécessaire que l'administration ait des ressources humaines compétentes. C'est tout un processus qui commence par les concours, la sélection afin de rehausser le niveau de l'administration douanière, a-t-il conclu

Se former tout au long de sa carrière est important pour approfondir, actualiser ses compétences et en acquérir de nouvelles, ainsi que pour développer de nouvelles aptitudes professionnelles. Grâce à la formation, il est possible d'accompagner le personnel des Douanes dans la transformation en cours de leur travail, en apportant des nouvelles et meilleures méthodes de travail pour améliorer l'efficacité de l'administration.

Inclus dans le cadre d'une formation structurée, ce test permettra de sélectionner les meilleurs. Il donnera lieu plus tard à des formations solides dans des pays africains au Burkina-Faso, à l'Ecole nationale des douanes de Ouagadougou et au Maroc, à l'Institut de formation douanière de Benslimane, voire en France, dans le but d'atteindre les objectifs de la réforme, grâce au développement des compétences utiles. Une solution pour adapter les employés des Douanes à leur poste de travail suivant les changements en cours; enrichir leur expérience, favoriser leur adaptation à la modernité et partant, prévenir des risques dans le domaine de la sécurité. En un mot, il s'agit d'améliorer la qualité de service des Douanes congolaises.

Viclaire MALONGA

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE
=-=-=-=-=-=-=-=-=-
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail*Progrès

AMI N°06/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/20

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA FORMATION SUR LES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR DES SERVICES.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la poursuite de la mise en œuvre des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «recrutement d'un consultant individuel chargé de la formation sur les statistiques du commerce extérieur des services».

2. Le but de cette consultation est de former les cadres de l'Institut National de la Statistique (INS) sur le commerce extérieur des services et élaborer le document méthodologique des statistiques du commerce extérieur des services.

3. L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) invite les consultants individuels à fournir en français sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), un dossier de candidature comprenant : un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées, une lettre de motivation.

4. Profil du consultant

* être titulaire, d'un diplôme d'ingénieur statisticien économiste ou d'un diplôme équivalent ;
* avoir au minimum huit (8) années d'expérience professionnelle dans le domaine de la statistique ;
* avoir une expérience pratique dans l'élaboration et la production des statistiques du commerce extérieur des services ;
* être compétent dans la rédaction des notes méthodologiques ;
* avoir des aptitudes à communiquer, à conduire des réunions et à animer des ateliers et séminaires de formation ;
* Il doit être à même de travailler sous pression ;
* avoir une connaissance en langue française (oral et écrit) ;
* Avoir déjà exercé dans le domaine de la statistique avec les pays de l'Afrique en général et de l'Afrique subsaharien en particulier.

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous ou par courriel: pstatcongo@gmail.com , de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci- dessous ou par courriel au plus tard le 31 juillet 2020 (à minuit heure locale) et porter clairement la mention du poste sollicité.

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES_UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél : +242 22 613 31 08 / E-Mail : pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville le 09 juillet 2020

Patrick Valery ALAKOUA
Coordonnateur du PSTAT

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE
=-=-=-=-=-=-=-=-=-
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail*Progrès

AMI N°05/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/20

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE REALISER L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DES STATISTIQUES FORESTIERES, DES MINES, GAZ ET PETROLES

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la poursuite de la mise en œuvre des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «recrutement d'un consultant individuel chargé de réaliser l'étude diagnostique des statistiques forestières, des mines, gaz et pétroles».

2. Le but de cette consultation est de fournir un diagnostic clair et précis des sources des statistiques forestières, minières, pétrolières et gazières en vue de contribuer à l'amélioration qualitative de la production desdites statistiques officielles. De manière spécifique, Il s'agit de : (i) Analyser le dispositif de collecte des statistiques forestières, minières, pétrolières et gazières ; (ii) réaliser un diagnostic approfondi des sources de données de chaque statistique ; (iii) proposer, pour chaque domaine statistique, des stratégies et un plan d'action d'amélioration de la production des statistiques avec des indicateurs d'évaluation de progrès réalisés.

3. L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) invite les consultants individuels à fournir en français sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), un dossier de candidature comprenant : un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées, une lettre de motivation.

4. Profil du consultant

* Avoir un diplôme universitaire (minimum Bac + 5) en sciences sociales, la démographie, statistique, sciences économiques ou dans tout autre domaine technique connexe est exigé ;
* Avoir cinq années d'expérience minimum et significative dans la conduite des études diagnostiques ou d'évaluations ;
* Avoir réalisé 2 missions similaires dans les pays en développement ;
* Avoir une bonne connaissance des systèmes statistiques des pays subsahariens ;
* Avoir une très bonne maitrise de l'outil informatique et des logiciels utilisés en statistique ;
* Très bonne maitrise de l'outil informatique et des logiciels utilisés en statistique.

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous ou par courriel: pstatcongo@gmail.com , de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci- dessous ou par courriel au plus tard le 31 juillet 2020 (à minuit heure locale) et porter clairement la mention du poste sollicité.

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES_UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél : +242 22 613 31 08
E-Mail : pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville le 09 juillet 2020

Patrick Valery ALAKOUA
Coordonnateur du PSTAT

IN MEMORIAM: 25 ans déjà

Sylvain N'Tari Bemba, un homme orchestre

C'était un monument -et un chroniqueur hors pair. Un passeur - et un humaniste. Un nouvelliste -et un dramaturge immense. Un cithariste virtuose doublé de musicographe -et un romancier «aventurier cérébral». Un journaliste compétent -et un démiurge de haut vol. Un homme - carrefour- et un mandarin des lettres congolaises. C'était un type effacé, affable, d'une courtoisie légendaire. C'était un patriarche érudit sans pareil. Doyen et serviteur de la «fratrie» congolaise.

Il avait dans ses yeux comme dans le mouvement de son corps, une réserve inouïe d'énergie, un dépôt de dynamite mâtinée d'un brin de bégaiement qui faisait son charme. Un mystère. Tout homme est un mystère. Sylvain N'TARI BEMBA que l'intelligentsia congolaise regrette depuis que le courant d'électricité de sa vie s'est définitivement déconnecté à l'hôpital Val-de- Grâce à Paris le 8 juillet 1995 suite à une cruelle leucémie à l'âge de 61 ans. En seulement vingt-quatre jours après la disparition de Sony Labou Tansi son «bansimba» de puîné l'un et l'autre étaient liés non seulement par la connivence née d'une grande et longue amitié, mais aussi réunis dans un même salut complice ou presque.

Né le 17 février 1934 à Sibiti dans le département de la Lékoumou, Bemba était très discret par rapport à sa propre personne. Tendance naturelle jusqu'à protéger son identité véritable pour se cacher derrière de multiples pseudonymes pour ne pas attirer l'attention des ses chefs, parce qu'il publiait des reportages sportifs et des articles politiques dans les journaux. Il était tour à tour «Congo Kerr», «Rufus», «Le 24e Homme», «Faust»… des chroniques radiophoniques; «Michel Belvain», «Mediafric», «Yves BOTTO» pour l'hebdomadaire catholique La Semaine Africaine, «Simon N'TARI» des préfaces et postfaces. «Martial Malinda» attribué à ses pièces de théâtre et nouvelles. On en a dénombré près d'une dizaine de faux noms par lesquels il signait ses articles dans les journaux et certains de ses ouvrages. Faut-il voir là la preuve de sa passion pour les archaïsmes culturels de porter tant de masques que l'on en finirait pas de zapper de l'un à l'autre ou bien un pressentiment obsédant avant coureur lié à l'arrivée du coronavirus COVID 19? J'exagère? A peine!

La carrière littéraire de Sylvain N'TARI BEMBA remonte aux nouvelles qu'il publiait dans le journal L'Homme nouveau en 1954 et à ses feuilletons paraissant dans Le Petit journal de Brazzaville entraînant son admission au sein du Comité de la rédaction de Liaison, revue des gens de lettres de l'ex- AEF. «La Chambre noire» a été couronnée en 1963 au concours international de la nouvelle; puis en 1970 «La Mort d'un enfant de la foudre» obtint le 2e prix du journal Africasia. «La Rumba fantastique» primée dans le cadre du concours de la meilleure nouvelle de langue française organisé par L'Agence de Coopération culturelle et technique et RFI, publiée en 1973 dans le recueil «10 nouvelles de …». En 1990 la nouvelle «Le Diable ne fait pas de passe à Dieu» fut publiée dans un recueil belge. Ce fut son chant du cygne. Parallèlement l'auteur publiait de nombreuses pièces de théâtre et sa célébrité en tant que dramaturge est incontestable. Il en publia plus d'une quinzaine de pièces. Entre autres «l'Enfer c'est Orféo», «L'homme qui tua le crocodile», «Les noces posthumes de Santiagone», pièce écrite en l'honneur de l'ancien président Burkinabé Thomas Sankara; «Tarentelle noire et diable blanc», «Un foutu monde pour un blanchisseur trop honnête» etc.

Sylvain N'Tari Bemba

Porté du bas de l'échelle, Bemba fait de nombreux projets romanesques qu'il publie à partir de l'année 1979 notamment «Rêves portatifs», «Le soleil est parti à Mpemba», «Le dernier des cargonautes», «Léopolis» est le dernier publié. Toutefois, l'on découvre à la mort de l'auteur un autre roman inédit intitulé «Ndumba rumba». Ainsi par un retournement dialectique admirable on est passé au genre essai. Dès lors lentement et sûrement le talentueux joueur de la cithare qu'il était publie chez présence africaine en 1984 le remarquable «Cinquante ans de musique du Congo-Zaïre», un livre qui guide ses lecteurs à travers toutes les harmonies qu'il y fait vibrer.

Ce travail mène sur la planète entière pendant les cinquante années de 1920 à 1970 sans quitter s'il en est l'Afrique musicale. Bref, ce n'est pas l'histoire systématique de la grande musique classique réservée aux élites dans un travail de musicologue. C'est une recherche pleine où, avec la liberté de la conservation organisée, l'auteur exprime la cohérence structurelle de la musique populaire réelle avec la vie.

Sylvain N'TARI BEMBA, fondateur et l'âme de l'orchestre Los Rumbamberos, entretenait de solides relations d'amitié avec Joseph Kabasele alias Grand Kalle, dirigeant du groupe African-Jazz de Léopoldville (actuelle Kinshasa). Signalons au passage qu'en dépit du bégaiement des deux amis la conversation passait aisément entre eux. De certaines belles mélodies que le «rossignol léopoldvillois» chantait, l'auteur en était son ami écrivain de Brazzaville. Cependant, il faut le dire, sa cithare inspira, et de belle manière, Kasanda alias Docteur Nico, le mémorable guitariste d'African-Jazz.

Au bout du compte, l'écrivain congolais a pratiqué tous les genres littéraires à l'exception de la poésie, «Chaque fois que la poésie passait à côté de moi, m'a révélé avec humour L'auteur des Rêves portatifs au cours d'une interview pour le compte de la revue Bingo, je me cachais derrière la porte pour qu'elle ne puisse pas constater ma présence».

Pour l'ensemble de son œuvre, Sylvain N'TARI BEMBA a reçu en 1977 le Grand Prix des Lettres du Président de la République et le 29 décembre 1991, il fut décoré Chevalier de la Légion d'honneur par l'Ambassade de France au Congo. L'air du temps? Sylvain N'TARI BEMBA incarnait une race d'oiseau rarissime dans notre paysage littéraire. Il a traîné sa bosse un peu partout dans l'administration, fait ses classes en autodidacte dans sa tour d'ivoire sise, rue Mère – Marie à Bacongo. Le Sony LabouTansi de «La Vie et demie» et le Philippe Makita (paix à leurs âmes) du «Pacte des contes» furent ses grandes révélations, mine de rien.

Nommé Ministre de l'Information, de la Culture et des Arts en 1972, il fut incarcéré, soupçonné d'avoir trempé dans un putsch manqué. Jugé, il fut condamné à trois ans. Au sortir de cette malheureuse affaire, il signait désormais ces chroniques culturelles de son vrai nom. Mais son option le situait aux antipodes des gouvernants. Dans sa lettre de démission au parti politique auquel il avait adhéré. Il prit position en faveur du petit peuple «pour le dynamiser dans une vision du monde qui libère l'homme de ses chaines, écrit-il»

Il fit escale à la bibliothèque universitaire en s'y installant pour plus de dix ans. Une puissance de lecture hors pair, lisant les manuscrits. Un stylo rouge à la main. On en connaît peu aujourd'hui qui aient été «instituteurs» et qui le soient restés face aux écrivains et autres gratte-papiers qui sollicitaient ses services jusqu'à des heures indues. Sylvain n'était pas un mentor aux heures du bureau, mais en permanence samedi, dimanche et jours fériés. C'était comme un mode de vie et un état d'esprit, voire comme une vision du monde. Sylvain N'TARI BEMBA était personnellement lié à nombre de visiteurs (étudiants, professeurs, écrivains…) par une espèce de clause intuitu personae pratique discutable lorsqu'on est une personnalité de ce rang. Un mec pour le moins pudique, discret, d'une courtoisie extrême et consciente. Aussi, joua-t-il un rôle essentiel au sein de l'Association Nationale des Ecrivains du Congo (ANEC) dans ce qu'il a appelé à juste titre la «fratrie congolaise» et la vulgarisation du boom littéraire de la littérature latino-américaine.

Question: Y a –t-il encore sous notre ciel des N'TARI BEMBA, de vrais N'TARI BEMBA mentors pas comme les autres en ce qu'ils ont passé un pacte avec l'esprit?

Alphonse NZANGA KONGA

Post-scriptum: Rappelons que Sylvain N'TARI BEMBA est récipiendaire à titre posthume du Grand Prix Littéraire d'Afrique Noire en 1995 pour l'ensemble de son œuvre.

Notes:

Sous la direction de M. KADIMA- NZUJI et André P. BOKIBA Sylvain BEMBA l'écrivain, le Journaliste, le Musicien. Ed. L'Harmattan 1997.
Jean- Baptiste TATI LOUTARD et Ph. MAKITA: Nouvelle anthologie de la littérature congolaise. Ed. Monde Noire, 2003
André DJIFFACK: Sylvain Bemba, récits entre folie et pouvoir Ed. L'Harmattan, 1996.
Sylvain bemba: 50 ans de musique du Congo –Zaïre. Ed; Présence Africaine, 1984.
Caya Makhele: Equateur Sony LabouTansi; lettre ouverte à l'humanité; Ed Acoria.

SOUVENIR

L'artiste-musicien Marcus Mvouka, une divine surprise!

Auteur-compositeur, chanteur né en 1945, Marcus Mvouka est le géniteur de '' Keba na ye'', son succès le plus connu sur les deux rives du fleuve Congo. Il y a quelques temps Blaise Wuta-Mayi, chanteur célèbre, auteur-compositeur de la grande épopée du Tout-puissant OK Jazz de feu Franco Luambo Makiadi à Kinshasa, demandait à un compatriote de France, Prosper Nkounkou ''Mapro'', artiste-musicien, écrivain et ancien international de football, ce qu'était devenu Marcus Mvouka. Il n'était plus en vie lui répondit-on.

Marcus Vouka avait quitté le Congo, son pays d'origine, en 1970 pour la France. Il était trompettiste, membre de la Fanfare nationale. Ayant déjà le virus de la musique en lui grâce à sa fonction première, en France, il va un jour faire la connaissance de Ballou Canta l'un des plus grands chanteurs congolais de tous les temps selon Sam Mangwana, un autre artiste-musicien de renommée internationale. Une rencontre pertinente surtout pour Marcus Mvouka qui produira l'opus ''Keba na ye'' qui fera connaître au grand public cet artiste aux goûts vestimentaires et aux allures de sapeur. Il a 37 ans et nous sommes en 1982. Cet album 33 tours vinyl de quatre chansons sera accompagné de la danse parapluie, initiée par l'artiste lui-même. Le lead vocal sera assuré par Ballou Canta en complicité avec Marcus Mvouka, disque produit par le label Salsa Music.

Son deuxième album ne connaîtra pas le même succès loin de là! car, entre temps, Marcus Mvouka très mécontent de son producteur entra un jour dans une colère qui le poussa à le frapper. Ce qui n'arrangea en rien l'avenir de l'artiste obligé d'aller se produire en Allemagne, les producteurs du marché français lui ayant fermé la porte. Il repassera tout de même par Brazzaville pour la promotion de son album qui manquait de cette niaque instrumentale qu'avait le tout premier. ''Testament ya Chantal''; ''Moundjala Ngoto''; ''Bandjambirika'' sont également des compositions de Marcus Mvouka.

Marcus Mvouka

Tout compte fait, Marcus Mvouka aura marqué son passage sur la scène musicale congolaise à une période où régnaient en maîtres des artistes chevronnés comme Théo Blaise Kounkou, Pamelo Mounk'a, Youlou Mabiala, Kosmos Moutouari, Loko Massengo, Pierre Moutouari, Fidèle Zizi, etc. Marcus Mvouka composait des chansons de caractère sociologique; il présentait des faits de société. Marcus Mvouka était le frère cadet de Dékoum, l'un des célèbres photographes congolais de l'époque.

Alain-Patrick MASSAMBA

ORCHESTRE EXTRA MUSICA NOUVEL HORIZON

Levyson a claqué la porte

Transfuge de l'orchestre Extra Musica et cofondateur, il y a quelques mois seulement, du groupe Extra Musica Nouvel Horizon avec Ramatoulaye, Sonor Digital, Zaparo, Obama, Kasoumbalesa, etc., le chanteur Levyson vient de claquer la porte.

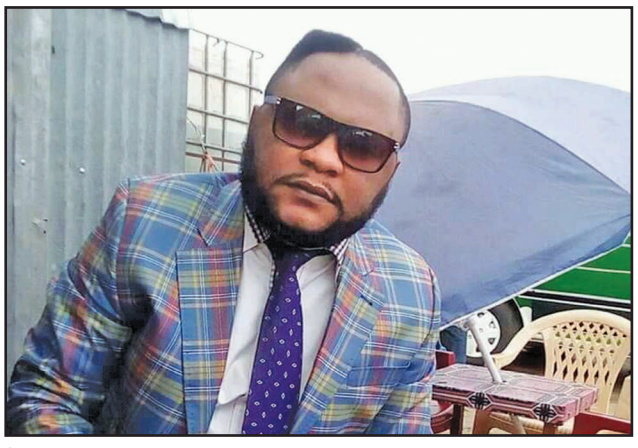

Levyson

Le désormais ex-membre d'Extra Musica Nouvel Horizon explique son départ par le fait de ne pas supporter de voir que le manager, Bébert Etou, porte quasiment aussi la veste de patron du groupe. «Le manager, que je sache, travaille pour le groupe, pour nous, les artistes. Et non le contraire. Or, le nôtre se comporte comme si c'est lui qui préside aux destinées du groupe, c'est comme si nous devenons ses travailleurs. Ce qui n'est pas normal», a déclaré, en substance, l'artiste qui a opté pour une carrière solo. Une voie qu'il avait déjà choisie d'emprunter lors de son départ d'Extra Musica, il y a quelques années. Mais qui n'a pas été couronnée de succès.

FECOFOOT

Sébastien Migné gagne son procès contre le Congo

Lors de sa troisième session ordinaire, le samedi 11 juillet dernier, le Comité exécutif de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) a été informé du verdict de la Fédération internationale de football association (FIFA) dans l'affaire qui opposait l'instance dirigeante du football congolais à son ex-sélectionneur français, Sébastien Migné (entre mars 2017 et mars 2018). Ce dernier a finalement eu gain de cause.

La commission habilitée de la FIFA a, en effet, sommé l'Etat congolais et la FECOFOOT de procéder au règlement de l'ardoise de l'ancien entraîneur des Diables-Rouges, Sébastien Migné, «pour rupture de contrat sans juste cause» dans un délai de trente jours. Le Français avait saisi l'instance mondiale il y a deux ans pour obtenir des réparations.

L'Etat, pourvoyeur du salaire de Migné, sera certainement saisi pour le règlement des impayés réclamés par l'intéressé. Et c'est pour la troisième fois que le Congo devra dépenser énormément d'argent pour payer des indemnités ou des impayés de salaire à un sélectionneur national étranger. On

Sébastien Migné

se souvient que le contribuable a dû payer le prix fort pour les affaires Christian Létard en 2005 et Noël Tosi en 2006. Le premier avait claqué la porte au Congo en direct sur Radio France internationale (RFI) pour non-respect du contrat, le second, pour rupture abusive du contrat. Le Congo entre encore un peu plus dans le cercle des pays ayant la fâcheuse réputation de se séparer de leurs sélectionneurs de manière prématurée pour, après, les dédommager.

D'autres points étaient à l'ordre du jour de cette session. Ainsi, le Comité exécutif a appris une bonne nouvelle : l'éligibilité de la FECOFOOT au programme de soutien technique (PST) de la Fédération française de football (FFF). « Ce programme permettra à la FFF d'assister la FECOFOOT sur le football des jeunes », précise le communiqué final.

Le Comité exécutif a aussi adopté le rapport de la Commission ad hoc de réflexion sur le football des jeunes, le foot féminin et la réorganisation de la Ligue nationale de football. Il en ressort que pour la saison 2020-2021, outre le championnat national d'élite direct Ligue 1, il sera organisé un championnat des moins de 17 ans (U17) dont les équipes seront endossées aux 14 équipes de Ligue 1 ; la réorganisation du championnat national de Ligue 2 (avec soumission d'un cahier des charges aux clubs) ; enfin, pour le foot féminin, l'organisation d'un championnat national direct.

Quant à la prochaine assemblée générale ordinaire de la FECOFOOT, elle se tiendra le 12 septembre prochain.

D.D. MACKITA et
G.-S.MAHOUNGOU

RENCONTRE

Le président d'ACF parle de sa relation avec le regretté Foundoux ''Mulélé''

Président de l'association Action Congo Foot (ACF) qui œuvre depuis 2011 dans le développement du football au Congo, avec à la clé l'organisation de compétitions et de stages, Cloud Régis Talani nous donne dans cette interview un témoignage sur Foundoux ''Mulélé'', légende du football congolais qui a été porté en terre le samedi 4 juillet 2020. Il nous explique sa rencontre avec le médaillé d'or des premiers Jeux Africains en 1965, et évoque les souvenirs qu'il garde de lui.

**Comment avez-vous connu et rencontré Foundoux ''Mulélé''?*

**Je l'ai connu à travers les journaux et auprès des aînés. En novembre 2018, alors que je séjournais à Pointe-Noire, j'avais reçu l'appel téléphonique d'un homme à la voix douce aux propos teintés d'un sens de l'humour. L'homme me dit ceci : connaissez-vous le musicien Foundoux ''Mulélé'' ? Je lui répondis respectueusement, non. Foudoux ''Mulélé'', lui répondais-je, est un ancien joueur de football, icône du football congolais, médaillé d'or aux Jeux africains en 1965 . Et il répliqua: bien joué ! Je suis bel et bien Foundoux ''Mulélé'', et j'ai un réel plaisir de vous avoir au téléphone, grâce aux amis journalistes de la presse écrite. Je désire vous rencontrer, discuter avec vous pour faire un diagnostic sur le football congolais, notre sport roi. Arrivé à Brazzaville, après deux (2) semaines, il me reçut à bras ouverts dans sa résidence «Ballon d'or». Ce fut une rencontre des plus chaleureuses et chargée d'émotion. Il félicita et encouragea notre association pour ses initiatives multiformes dans le cadre du développement du football des jeunes. Je me souviens que nous avions longuement et profondément discuté à bâtons rompus sur des sujets variés. Je profitais alors de cette occasion pour présenter notre projet qui consistait en l'organisation de journées de réflexion sur le football congolais, sous le parrainage du ministère des Sports et de l'éducation physique. Il me serra la main, me fixa droit dans les yeux, et me dit : *«Un grand projet de relance de notre sport roi, je ne m'attendais pas à ça! Que les ancêtres de notre football vous accompagnent».* A partir de là nous sommes devenus proches.

**Quels souvenirs gardez-vous de l'homme ?*

**Je garde de lui beaucoup de souvenirs, car j'ai beaucoup appris sur le football congolais à ses côtés. Mais le plus précieux des souvenirs reste sa maison transformée en bibliothèque du football de notre pays. C'est pourquoi je souhaite que les autorités travaillent à protéger cette mine d'archives dans l'intérêt des générations futures.

**Quelques traits de rappel sur votre association?*

**Merci pour l'opportunité que vous me donner d'édifier vos lecteurs sur notre association et sur ses réalisations. Nous poursuivons entre autres objectifs d'œuvrer pour le développement du football congolais à travers des initiatives multiformes, de mener et appuyer des actions dans le cadre de la promotion, de l'encadrement et de l'épanouissement des jeunes

Cloud Régis Talani

footballeurs, ainsi que d'autres acteurs du Football. C'est ainsi qu'en 2012 nous avons organisé à Brazzaville une compétition de football des jeunes minimes, un stage de formation pour arbitres et entraîneurs de la sous-ligue de Goma Tsé-tsé en 2013. En 2011 et en 2013 nous avons organisé le tournoi intercommunautés de football. Nous sommes éditeur du journal papier «L'Info des Sports», à travers l'entité Action Congo Foot Médias. En 2017 nous avons initié et proposé l'organisation de journées de réflexion sur le dévéloppement du football dans notre pays, un projet qui malheuresement n'a pas connu l'aboutissement souhaité.

Propos recueillis par
Jean-Eudes GANGA MICKEMBY

NECROLOGIE

Robert Apembé, notre confrère, notre frère…

Les auditeurs de Radio-Congo n'entendront plus Robert Enavel Apembé. Le commentateur et analyste sportif s'est éteint jeudi 9 juillet dernier à Brazzaville. Il a succombé à une crise de diabète, a indiqué sa famille.

Notre ami et confrère avait 51 ans. Il est entré en journalisme après l'obtention de sa licence ès lettres en sciences et techniques de la Communication (STC). ''Mangé'' par le sport depuis son enfance, il a choisi, les yeux fermés, la rédaction sportive des différents organes où il a servi.

Pour les auditeurs et téléspectateurs, Robert, c'était un gabarit imposant, une masse musculaire impressionnante et une voix rocailleuse. Il l'appelaient ''l'Eléphant'' de la presse sportive.

Nous avons fait la connaissance de Robert Enavel Apembé au tout début des années 2000. Le pays se remettait peu à peu des séquelles de ses guerres successives. Le Robert de ce temps-là travaillait à Radio-Brazzaville. Il formait un trio de journalistes sportifs avec Alain-Guy Mendome et Alain Pasteur, ses deux amis de Radio Liberté. Trois jeunes gens inséparables. Ils arrivaient presqu'ensemble à tous les reportages et repartaient ensemble, après avoir récupéré les «feuillets» (ainsi désignait-il le perdiem qu'on donne aux reporters après la couverture d'une activité). Robert, particulièrement, se montrait souvent intraitable avec les attachés de presse chargés de remettre le perdiem à leurs confrères. Souvent, le partage de ce perdiem crée parfois la zizanie entre journalistes. Pas un

franc ne doit disparaître indûment dans les poches du préposé au partage. Sinon, Robert «tonnait fort» ; il entrait dans une vraie fureur pour cela. Ça, c'est le Robert du début de carrière. Il était encore très jeune et bouillant. Puis, au fil des années, il s'est assagi, lui-même, désormais attaché à la communication à la Fédération congolaise de tennis de table (FCTT), devant s'occuper du déplacement de ses confrères. Il était totalement transfiguré…

Robert a intégré la Fonction publique après plusieurs années d'attente. En 2005 il est affecté à Télé-Congo. Quand il y arrive, les célébrités de la chaîne publique d'Etat sont encore là : Salomon Pangou, Fidèle Stalgar Diahomba, Louis Ngami, Nislhey Niama-Ibouili, Innocent Mavoungou (+), Steph Bakandila, Serge Fulbert Kimina-Makumbu. Ils l'accueillent à bras ouvert. Robert s'affirme et se voit récompenser en 2013, année où il est nommé chef de service en remplacement de Salomon Pangou désormais malade. Il assume cette fonction durant cinq ans. Pendant cette période, le trio d'avant va se reconstituer, Guy-Alain Mendome et Alain Pasteur l'ayant rejoint à Télé-Congo. Mais en 2017, Robert est muté contre toute attente à Radio-Congo. Il se donne un nouveau surnom : ''Casa Grande'', qu'il prononce en articulant longuement chaque consonne.

Robert était un journaliste atypique. Nous l'avons surpris plusieurs fois en reportage sans stylo ni carnet de notes. Il faisait plutôt confiance à sa mémoire. Quand il trouvait nécessaire de prendre des notes, alors il demandait au voisin le plus immédiat un bout de papier et l'écritoire.

Robert a couvert plusieurs rendez-vous sportifs tant sur le plan national qu'international. Nous avons toujours eu grand plaisir à le rencontrer. C'est un confrère qui nous a souvent consulté pour revisiter les archives, celles de La Semaine Africaine, afin de ne pas se tromper sur les dates, les statistiques, les événements passés, etc.

Nous sommes triste, doublement triste, mille fois triste: cette valeur sûre de la presse sportive avait encore du jus. Il est fauché par le destin à un moment où ce maudit COVID-19 nous décime. Des dizaines de compatriotes sont déjà partis, et il faut continuer à observer les mesures barrières.

A tous et surtout au service des sports de Radio-Congo et à ses anciens collègues de Télé-Congo, nos condoléances sincères et émues!

Adieu ''mon frère'' Robert, nous ne t'oublierons jamais. Que la terre te soit légère !

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

CRS CATHOLIC RELIEF SERVICES foi. action. résultats.

AVIS D'APPEL D'OFFRE POUR LA FOURNITURE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTIONS BU-20-RFGS-14531

CRS a récemment obtenu le financement de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (United States Agency for International Développement/USAID) à travers leur Bureau d'Assistance en Cas de Catastrophes à l'Etranger (Office of Foreign Disaster Assistance — OFDA). Pour exécuter ce programme, CRS souhaite contracter avec des fournisseurs potentiels pour fournir ces articles requis par le projet pour la finition des maisons des vulnérables dans le district de Kinkala. Les fournlsseurs intéresses sont invités à venir retirer (gratuitement) le dossier d'appel d'offre au bureau de CRS, Pres de l'école Remo sur l'avenue du tribunal, Quartier Air Afrique, Tel :00242 04 058 45 09.

Descriptions et Spécifications Requises :

N°	DESCRIPTION	Quantité	Nature
01	BOIS DE TYPES CHEVRON DE DIMENSION 8 X 4 X 600 Cm	2006	PIECES
02	BOIS DE TYPE LATTE DE DIMENSION 6X4 X 600Cm	3181	PIECES
03	PLANCHE EN BOIS BLANC DE DIMENSION 30 X 4 X 600 Cm	3706	PIECES
04	TOLE ONDULEE DE DIMENSION X 2 M	20304	PIECES
05	TOLE FAITIERE EN ALU	3828	PIECES
06	CLOU DE POINTE ACIER DE 8 Cm	1645	PIECES
07	CLOU DE PONTE EN ACIER DE 7 Cm	1087	PIECES
08	CLOU POINTE DE TOLE EN ACIER	2902	PIECES
09	ETANCHEITE DE Im X Im	510	PIECES
10	CHARNIERES POUR PORTE DE 10 Cm avec vis	2112	PIECES
11	CHARNIERES POUR FENETRE DE 7,5 cm avec vis	4348	PIECES
12	CROCHET POUR FENETRE EN ACIER DE DIMENSION 7 X 45 Cm	4348	PIECES
13	SERRURES PORT A CLE AVEC VACHETTE	957	PIECES

Composition de l'offre

1. L'offre sous plis fermé doit comprendre:

- Les documents d'identification (CNI ou Passeport pour Personnes Physiques et RCCM ou Equivalent pour
- Personnes Morales)
- Une copie de la dernière Patente
- Une copie du NIU
- Capacité Financière
- L'offre technique dument signée et cachetée (voir modèles de soumission dans le dossier d'a el d'offre
- L'offre financière dument signée et cachetée (voir modèles de soumission dans le dossier d'appel d'offre

2.Autres Informations :

- L'offre doit avoir une validité minimum de 90 jours à dater de la date de clôture de l'avis d'appel d'offre
- La proposition financière devra être exprimée en francs CFA et en hors taxe (HT)
- La proposition financière devra reprendre la quantité requise de cette présente demande et renseigner sur la valeur totale de l'achat sous peine d'être écartée
- Les soumissionnaires sont invités de fournir un échantillon

Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au bureau ci-haut cité au plus tard le Mercredi 22 Juillet 2020 à 16h00. Les offres doivent être soumises dans une enveloppe scellée portant la référence d'appel d'offres BU-20-RFGS-14531 pour fins d'identification.

NB : CRS se réserve le droit de rejeter toute offre jugée incomplète ou inappropriée sans qu'il ne lui soit tenu de se jus tifier.

LA DIRECTION

Hommage à mon aîné et ami, Ya Jean-Claude Ganga

Il est des responsabilités que l'on ne souhaite pas assumer dans le cours de sa courte vie. L'hommage qu'il me revient de rendre à mon ainé et ami Jean-Claude Ganga est de cette catégorie.

Par Dieudonné ANTOINE-GANGA

La mort demeure souvent pour les êtres humains que nous sommes, une perspective lointaine, sans rapport avec nos préoccupations quotidiennes. Le moment de la fin de notre vie est un secret qui nous échappe. Cela reste vrai jusqu'au jour où, comme le samedi 27 mars 2020, elle a frappé directement à notre porte, et est repartie, emportant avec elle, un être que je chérissais, Ya Jean-Claude Ganga, avec qui mon chemin s'est croisé pour la première fois au quartier *«Dahomey»* de Bacongo, alias Bac-City, à Brazzaville, où nous sommes nés et avons grandi. Nous étions voisins et nos papas étaient membres de l'Archiconfrérie du Sacré-Coeur des paroisses Saint François d'Assise du Plateau et Notre-Dame du Rosaire de Bacongo.

Ya Jean-Claude Ganga,

C'est toi qui en fait, me choisis, pour des raisons que tu as souvent eu l'occasion de développer. Tu devins, la différence d'âge aidant, l'un de mes protecteurs, jouant avec efficacité le rôle de grand frère. Depuis, les trajectoires de nos vies ne se sont écartées que très rarement.

C'est au quartier de Sangolo Poto-Poto Djoué-OMS et à ton cabinet de ministre des sports, du tourisme et des PTT, où je fus l'un de tes conseillers, que nos relations se sont consolidées pour se développer en une amitié qu'alimentait la certitude partagée, un peu naïve peut-être, de contribuer au bonheur de notre pays.

En te quittant une semaine plus tôt, le jour de l'inhumation ta chère épouse, Ya Eugénie, j'étais loin d'imaginer que je ne te verrais plus vivant.

Ya Jean Claude Ganga, mon frère, mon aîné, nombreuses étaient tes qualités qu'il m'est impossible d'énumérer complètement ici. Je voudrais seulement évoquer ta piété, ton humilité, ton intégrité, ta rigueur, ta scrupuleuse fidé-

lité envers tes idéaux et tes amis, ton positionnement au-dessus des considérations ethnocentriques, ton attachement à la paix et à l'unité nationale.

Ton intégrité faisait l'admiration de tous, même de tes adversaires parce qu'elle accompagnait tout ce que tu entreprenais. En tant que grand Commis de l'État, de notre pays, ton parcours a été limpide. Ton sens de l'intérêt général te mettait au-dessus des égoïsmes et des bas calculs. Tu savais que le sens de l'intérêt général se perdait à partir du moment où l'on écoutait avec une certaine condescendance ceux qui, d'une manière ou d'une autre, appelaient à l'aide pour contourner la loi et les règlements.

Dans notre pays où beaucoup de commis de l'état, d'hommes politiques et d'opérateurs économiques ont des difficultés à se départir des affinités et contraintes ethno-tribalistes, tu as eu le mérite de montrer qu'il était possible d'agir autrement, en faisant le choix délibéré de te situer au niveau de la nation dans sa globalité. Dans le recrutement de nous tes collaborateurs aux différents postes des services de ton cabinet et des départements, tu partais toujours de la conviction que nous partagions ensemble que, malgré les vaines prétentions de certains, aucune famille, aucune région, aucune tribu, aucune ethnie, aucun clan, ne détenait l'exclusivité des compétences.

Ton altruisme légendaire, ton humilité et ta piété ont séduit tous ceux que tu avais approchés. Tu avais le cœur dans la main et tu partageais. Tu étais juste tout en restant ferme et rigoureux.

Jeune, adulte, vieux, homme ou femme, garçon ou fille, tout le monde était ton alter ego. En les fréquentant, tu avais découvert, comme tu me le disais souvent toi-même, la vérité des gens, tu avais senti une société avec ses peines et ses joies, ses misères et sa grandeur.

Tu étais toujours optimiste, car tu étais convaincu qu'il «ne fallait jamais désespérer *des hommes, ne jamais renoncer à comprendre et à convaincre, ne jamais préférer la force au dialogue, tant que l'échec de celui-ci n'était pas prouvé, toujours donner sa confiance si l'on voulait espérer gagner celle des autres et rechercher l'union plus que la division. »*

Merci, Ya Jean-Claude Ganga, pour l'encadrement fraternel que tu as toujours offert à tous ceux qui t'ont suivi, afin de les aider à contourner les nombreux obstacles qui se dressent régulièrement sur le cours tumultueux et imprévisible de la vie.

Merci pour ton humour légendaire qui nous a donné tant d'occasions de rire et nous a aidés à mieux comprendre l'importance de replacer les différents événements de la vie dans le cadre de leur relative signification.

Enfin, tu nous quittes tel que tu as vécu, dans la dignité, la rigueur, la justice, l'honneur et la simplicité. Partout dans ta vie professionnelle, dans ta vie sociale, dans ta vie familiale, tu as été un symbole vivant des valeurs humaines les plus nobles, un représentant particulièrement brillant de cette catégorie d'êtres humains, de plus en plus rares, qui considèrent que quand la dignité et l'honneur sont en cause, il n'y a pas de compromis possible; cette catégorie d'êtres humains qui *«respectent et considèrent l'homme pour ce qu'il et non pour ce qu'il a ou pour ce qu'il possède. »*

Ta mort qui nous a pris complètement par surprise, constitue une grande perte pour le Congo, pour l'Afrique, pour tes nombreux camarades, pour tes amis et pour ta famille dans laquelle tu m'avais introduit et admis. Merci pour ta vie exceptionnellement riche, pour ton motivant exemple, lourd héritage que tu nous lègues. Saurons-nous le fructifier ?

L'on dit que les gens qu'on aime sont éternels. Pour nous qui t'aimons, qui t'avons aimé et qui t'aimerons toujours, tu seras éternel. Avec Charles Péguy, je dis que *«tu n'es pas loin; tu es seulement de l'autre côté. Je continuerai toujours à t'appeler par tes nom et prénoms.»*

Au revoir Ya Jean-Claude Ganga et repose en paix.

Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales
PDPAC

FIDA
Investir dans les populations rurales

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

AVIS DE RECRUTEMENT N° 01/2020/ PD-PAC/UCP

« Recrutement d'un comptable pour de l'antenne technique à Makoua »

1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt (N° 2000001239) pour la mise en œuvre du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC).
Une partie du montant dudit financement est prévue pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Comptable pour de l'Antenne technique à Makoua.
2. Placé sous la supervision directe du Chef de l'Antenne et sous l'autorité fonctionnelle du Responsable Administratif et Financier, le Comptable du Pôle Technique de Makoua fera partie intégrante du personnel contractuel de l'Unité de Coordination du Projet. Il est responsable de la gestion administrative, financière et comptable pour les activités réalisées au niveau de l'Antenne technique de Makoua.
3. Le Comptable est chargé de :
- Tenir la comptabilité du Pôle Technique ;
- S'assurer de la bonne tenue comptable chez les partenaires du Projet et du respect des règles comptables et financières du Projet ;
- Gérer de façon efficiente et transparente les ressources financières du Pôle Technique (prévisions de trésorerie, gestion du sous-compte des opérations, cosignature des paiements) en veillant à la conformité des dépenses du Pôle Technique au budget approuvé, aux règles applicables et aux instructions de l'UCP ;
- Superviser et contrôler la caisse ;
- Elaborer mensuellement les états de rapprochement des comptes bancaires ;
- Participer à la réalisation des inventaires annuels ;
- Rapprocher les données des inventaires avec les données comptables ;
- Préparer et transmettre toutes les pièces justificatives des dépenses pour vérification et autorisation des paiements ;
- Participer à la préparation du PTBA ; suivre l'exécution du PTBA du Pôle Technique et préparer l'analyse des écarts budget-réalisation à l'intention du Coordonnateur et du RAF ;
- Contribuer à la préparation des rapports et états financiers du Projet ;
- Organiser et assister les membres des missions de supervision et d'audit externe dans la zone.
4. L'Unité de Coordination du Projet invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt, à les produire les informations pertinentes sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour le poste. Le dossier de candidature devra contenir les pièces suivantes :
- une lettre de motivation signée ;
- un curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère faisant ressortir l'expérience et les aptitudes du candidat daté et signé (résumé et en trois (03) pages maximum) ;
- une photocopie des diplômes requis et autres attestations ;
- une photocopie des attestations ou certificats de travail.
5. Le (a) candidat (e) à ce poste devra :
- Être titulaire d'une licence en gestion financière et comptable ;
- disposer d'au moins 5 années d'expérience professionnelle appropriée et progressive en comptabilité ;
- avoir au minimum 3 ans d'expérience dans le domaine de la comptabilité dans un projet de développement ;
- avoir d'excellentes connaissances comptables ;
- avoir une maitrise des outils de gestion comptable et financière;
- avoir une excellente connaissance orale et écrite du français ;
- avoir une connaissance approfondie d'un logiciel comptable TOMPRO ;
- avoir confiance en soi, avoir des capacités à travailler en équipe ;
- avoir une bonne capacité d'analyse et d'organisation ;
- avoir d'excellentes compétences en communication et gestion de l'information ;
- avoir une aptitude à utiliser les applications standards de Microsoft Office.
6. Sur cette base, le Comptable sera sélectionné conformément aux Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). La méthode de sélection est :« Sélection de consultants à Titre Personnel (STP)».
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations sur les termes de référence de la mission, à l'adresse indiquée ci-dessous, les jours ouvrables de 8 h 00 à 16 h 00 (heure locale).
8. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le mardi 28 juillet 2020 à 12 heures, sous pli fermé, avec la mention « Avis de recrutement N° 01/2020/PD-PAC/UCP, relatif au Recrutement d'un Comptable pour l'antenne technique à Makoua ».

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE
ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)
Secrétariat, «VILLA Maison Blanche », derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES Brazzaville
Téléphone : (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11
Email : pdpac.cg@gmail.com
Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le

La Coordination

#avotresoif
Vival®
Eau Minérale Naturelle
Respectons les gestes barrières
et restons bien hydraté pour
notre santé !
EAU MINÉRALE NATURELLE
Vival
10L
6L
info@itecongo.com
www.itecongo.com
BZV : 06 606 11 11
PNR : 03 306 11 11